

ENCYCLOPÉDIE-RORET.

ENTOMOLOGIE,

OU

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES ET DES MYRIAPODES.

TOME PREMIER.

AVIS.

Le mérite des ouvrages de l'*Encyclopédie-Roret* leur a valu les honneurs de la traduction, de l'imitation et de la contrefaçon. Pour distinguer ce volume il portera, à l'avenir, la véritable signature de l'Éditeur.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Roret'. The signature is highly stylized, with a long horizontal line extending to the left and a large, sweeping flourish that loops back under the main text.

MANUELS - RORET.

NOUVEAU MANUEL

COMPLET

D'ENTOMOLOGIE

OU

HISTOIRE NATURELLE

DES

INSECTES ET DES MYRIAPODES,

CONTENANT

LA SYNONYMIE ET LA DESCRIPTION DE LA PLUS GRANDE PARTIE
DES ESPÈCES D'EUROPE ET DES ESPÈCES EXOTIQUES LES PLUS
REMARQUABLES.

Par M. **BOITARD.**

*Nouvelle édition, revue et considérablement
augmentée.*

TOME PREMIER.



PARIS,

A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
RUE HAUTEFEUILLE, 10 BIS.

1843.

C-9727-210

CARACTÈRES. Tête non prolongée en trompe ou en museau; tarses simples, à articles entiers; antennes de la même grosseur ou plus grêles à l'extrémité; corps déprimé, allongé.

Ces insectes ont les mêmes habitudes que les précédents; comme eux ils habitent sous les écorces d'arbre.

Premier genre. LES CUCUJES (Cucujus).

Labre avancé entre les mandibules; tarses très-courts; antennes presque moniliformes, plus courtes que le corps.

CUCUJE BIMACULÉ (*Cucujus bimaculatus*, LATR. *C. monilis*, FAB.). Testacé; milieu du prothorax noir; une tache oblongue, testacée, sur chacune des élytres, qui sont noires. Paris.

CUCUJE DÉPRIMÉ (*C. depressus*, LATR.). Rouge; dessous du corps et pattes noirs; prothorax sillonné, dentelé sur les bords. Autriche.

CUCUJE DERMESTOÏDE (*C. dermestoides*, LATR.). Brun; prothorax sillonné; élytres lisses et testacées. Allemagne.

CUCUJE UNIFASCIÉ (*C. unifasciatus*, LATR.). Très-petit; fauve; élytres plus pâles, faiblement striées, ayant, dans leur milieu, une tache grande, noire, n'atteignant pas les bords; yeux noirs; prothorax presque carré, mutique, avec une ligne imprimée de chaque côté. Paris.

CUCUJE NOIRÂTRE (*C. piceus*, LATR.). D'un brun noir, sans taches; prothorax lisse; élytres striées. Paris.

CUCUJE ATRE (*C. ater*, LATR.) D'un noir luisant; prothorax lisse, un peu cordiforme; des stries crénelées sur les élytres. France.

CUCUJE MUTIQUE (*C. muticus*, LATR.). Noir; élytres striées; prothorax mutique, ayant une ligne imprimée de chaque côté. Styrie.

Deuxième genre. LES ULÉIOTES (Uleiota).

Labre et tarses comme les précédents, mais antennes longues et à articles cylindriques.

ULÉIOTE FLAVIPÈDE (*Uleiota flavipes*, LATR. *Brontes flavipes*, FAB.). Noirâtre; bouche, antennes et pattes fauves; bords latéraux du prothorax dentelés; des stries ponctuées sur les élytres, et une ligne élevée longitudinale près du bord extérieur. Paris. Variété d'un brun plus clair ou jaunâtre: le *Brontes pallens* de Fabricius.

ULÉIOTE TESTACÉE (*U. testacea*, LATR.). Très-petite; d'un fauve testacé; élytres plus pâles; prothorax sans dentelures, ayant une ligne imprimée de chaque côté. Paris.

Troisième genre. LES PARANDRES (*Parandra*).

Labre très-petit; tarsi allongés; mandibules fortes et dentées; corps moins aplati que dans les précédents, ressemblant beaucoup à celui d'un *Lucane*.

PARANDRE LISSE (*Parandra lævis*, LATR.). Long. environ 27 millim. (1 pouce); d'un brun marron luisant et lisse; yeux noirs; corps vaguement ponctué; élytres et pattes d'un brun marron plus clair. Amérique septentrionale.

FAMILLE 22. LES LONGICORNES.

Analyse des genres.

- | | | | |
|----|---|--|-----------|
| 1. | { | Yeux en forme de rein, environnant souvent la base des antennes; tête ordinairement enfoncée dans le prothorax, ou ayant un cou, mais alors le 3 ^e article des antennes fort long..... | 1 |
| | | Yeux arrondis, entiers ou légèrement échancrés, n'entourant pas la base des antennes; tête séparée du prothorax par une sorte de cou; 3 ^e article des antennes moins long que le quart de l'antenne totale..... | 53 |
| 1. | { | Dernier article des palpes ovalaire ou ovoïde, terminé en pointe; tête penchée en avant..... | 2 |
| | | Dernier article des palpes ordinairement renflé vers le sommet; tête verticale ou inclinée..... | 32 |
| 2. | { | Antennes courtes, à articles intermédiaires aussi larges que longs; arête extérieure des jambes denticulée ou crénelée..... G. 1 ^{er} . | SPONDYLE. |
| | | Antennes à articles allongés; arêtes des jambes sans dentelures..... | 3 |
| 3. | { | Antennes insérées près de la base des mandibules, non entourées par les yeux, à 3 ^e article presque égal aux deux suivants pris ensemble, ou plus long; prothorax conico-tronqué, ou transversal et arrondi, denté ou anguleux sur les côtés..... | 4. |
| | | Antennes insérées à distance des mandibules, le plus souvent entourées par les yeux, à 3 ^e article moins long que les deux suivants pris ensemble; prothorax arrondi sur les côtés ou muni d'un tubercule mousse ou épineux..... | 7 |
| 4. | { | Tête enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux.. | 8 |
| | | Tête prolongée en arrière en une sorte de cou; prothorax mutique sur les côtés, un peu épineux sur les côtés..... G. 5 ^e . | EGOSOME. |
| 5. | { | Antennes de douze articles, dentées en scie; prothorax à trois dents aiguës sur les côtés. G. 2 ^e . | PRIOME. |
| | | Antennes de onze articles, sans dentelures, au moins chez les femelles..... | 6 |

6. { Prothorax presque en carré transversal, crénelé sur les côtés..... G. 3^o. ERGATE.
 { Prothorax presque en hexagone transversal, avec un angle de chaque côté..... G. 4^o. TRAGOSOME.
7. { Prothorax ayant de chaque côté une épine ou un tubercule épineux; cuisses postérieures allongées, jamais rétrécies à la base, ni en massue vers l'extrémité..... 8
 { Prothorax ordinairement mutique, quelquefois subépineux ou tuberculeux latéralement, et dans ce cas cuisses brusquement terminées en massue. 11
8. { Elytres convexes et dures..... 9
 { Elytres planes et flexibles..... 10
9. { Des plis transversaux ou de fortes rugosités au milieu du prothorax..... G. 6^o. CÉRAMBYX.
 { Point de plis transversaux ni de fortes rugosités au milieu du prothorax..... G. 7^o. PURPURICÈNE.
10. { Antennes portant des houppes de poils au sommet des articles intermédiaires..... G. 8^o. ROSALIE.
 { Antennes glabres ou sans houppes..... G. 9^o. AROMIE.
11. { Elytres ni très-courtes ni brusquement rétrécies près de leur base, et terminées en alène; prothorax moins long que large..... 12
 { Elytres très-courtes ou brusquement rétrécies un peu au-delà de leur base et terminées en alène, ou couvrant tout l'abdomen, et alors prothorax plus long que large..... 26
12. { Prothorax suborbiculaire, déprimé; cuisses postérieures en massue..... 13
 { Prothorax le plus souvent globuleux; quelquefois un peu déprimé, mais alors cuisses postérieures allongées, non en massue..... 19
13. { Antennes à second article moins long que la moitié du 3^e; cuisses fortement en massue..... 14
 { Antennes courtes, à second article aussi long que la moitié du troisième; cuisses peu en massue et yeux très-échancrés..... G. 16^o. CRITOMORPHE.
14. { Troisième article des antennes plus long que le quatrième..... 15
 { Troisième article des antennes moins long que le quatrième; prothorax ayant une petite épine de chaque côté..... G. 15^o. OXYPLEURE.
15. { Prothorax soyeux, ou non chargé de tubercules lisses..... 16
 { Prothorax chargé de tubercules lisses ou de deux empâtements luisants..... 17
16. { Pointe du médisternum bilobée..... G. 10^o. ROSALOPE.
 { Pointe du médisternum simple, obtuse ou aiguë..... G. 11^o. CALLIDIE.

17. { Pointe du médisternum simple; trois ou quatre tubercules lisses..... G. 12^e. PHYMATODÉ.
 — { Pointe du médisternum échancrée; un empâtement luisant de chaque côté du milieu du prothorax..... 18
18. { Troisième article des antennes à peine plus long que le suivant..... G. 13^e. SÉMANOTE.
 { Troisième article des antennes une fois aussi long que le suivant..... G. 14^e. HYLOTRUPE.
19. { Elytres n'étant pas tronquées au sommet, ni obliquement coupées ou arrondies à l'angle sutural. 20
 { Elytres tronquées ou échancrées au sommet; ou coupées obliquement ou arrondies à l'angle sutural; prothorax sans épine ni tubercule sur les côtés..... 23
20. { Yeux très-peu échancrés, n'entourant pas la base des antennes..... 21
 { Yeux profondément échancrés..... 22
21. { Pointe du médisternum simple..... G. 17^e. ASÈME.
 { Pointe du sternum bifide..... G. 18^e. CRIOCÉPHALE.
22. { Prothorax presque ovalaire; un peu convexe..... G. 19^e. SOLENOPHORE.
 { Prothorax globuleux..... G. 20^e. HESPÉROPHANE.
23. { Prothorax en ovale transversal; antennes sétacées, épaisses, un peu épineuses extérieurement au sommet de leurs articles..... G. 21^e. PLATYNOTE.
 { Prothorax presque globuleux ou oblong, quelquefois presque en ovale transversal, mais alors antennes courtes et mutiques..... 24
24. { Cuisses postérieures faiblement et graduellement renflées..... G. 22^e. CLYTE.
 { Cuisses postérieures en massue..... G. 23^e. ANAGLYPTE.
25. { Elytres ordinairement aussi longues que l'abdomen, non rétrécies ni terminées en alène; ou très-courtes, mais alors palpes maxillaires beaucoup plus longs que les labiaux..... 26
 { Elytres aussi longues que l'abdomen et brusquement rétrécies un peu au-delà de leur base et terminées en alène; ou très-courtes, mais alors palpes maxillaires à peine plus longs que les labiaux..... 30
26. { Prothorax tuberculeux ou subépineux sur les côtés; corps convexe..... 27
 { Prothorax mutique sur les côtés; corps déprimé. 28
27. { Yeux peu échancrés; dernier article des palpes ovalaire, terminé en pointe oblongue ou tronquée..... G. 24^e. CARTALLE.
 { Yeux très-échancrés; dernier article des palpes en triangle renversé..... G. 25^e. OBBIE.

28. { Elytres couvrant tout le dos de l'abdomen..... 29
 { Elytres ne couvrant pas les trois quarts du dos de l'abdomen..... G. 28^e. LEPTIDÉ.
29. { Palpes égaux, très-courts, cachés..... G. 26^e. DEILE.
 { Palpes maxillaires très-saillants, trois fois aussi longs que les labiaux..... G. 27^e. GRACILIE.
30. { Elytres très-courtes..... 31
 { Elytres aussi longues que l'abdomen, brusquement rétrécies près des épaules, terminées en alène et écartées vers leur extrémité..... G. 31^e. STÉNOPTÈRE.
31. { Antennes grêles, plus longues ou aussi longues que le corps, à troisième article à peu près égal au cinquième..... G. 29^e. MOLORQUE.
 { Antennes épaisses, égalant à peine les deux tiers du corps en longueur, à troisième article notablement moins long que le cinquième. G. 30^e. NÉCYDALE.
32. { Prothorax portant de chaque côté une épine ou un tubercule épineux..... 33
 { Prothorax mutique, ou ne portant point de tubercule épineux aux côtés..... 43
33. { Cuisses postérieures simples; ou quelquefois en massue, mais alors ailes nulles ou rudimentaires, et élytres presque soudées..... 34
 { Cuisses postérieures en massue; des ailes sous les élytres.... 38
34. { Tête sans sillon ou peu profondément sillonnée; élytres peu ou point anguleuses aux épaules, à fossette humérale rarement prononcée..... 35
 { Tête creusée entre les antennes d'un sillon profond, dont les bords sont relevés à la base de celle-ci..... 36
35. { Troisième article des antennes presque cylindrique, un peu courbe, notablement plus long que le premier et le quatrième..... G. 32^e. FARMÈNE.
 { Troisième article obconique, à peu près égal au quatrième, plus court ou à peine aussi long que le premier..... G. 33^e. DORCADION.
36. { Ailes peu développées ou nulles..... G. 34^e. MORIME.
 { Ailes développées..... 37
37. { Antennes plus courtes que le corps ou à peine plus longues..... G. 35^e. LAMIE.
 { Antennes notablement plus longues que le corps..... G. 36^e. MONOHAMME.
38. { Antennes non ciliées en dessous, ou munies de cils courts et peu nombreux..... 39
 { Antennes garnies en dessous de cils longs et nombreux..... 41

39. { Antennes à peine plus longues que le corps; prothorax tuberculeux..... G. 37^e. ACANTHODÈRE.
 Antennes de moitié au moins plus longues que le corps..... 40
40. { Elytres entières au sommet; oviducte des femelles ordinairement apparent..... G. 38^e. EDILE.
 Elytres un peu échancrées au sommet; oviducte caché..... G. 39^e. LÉIOPE.
41. { Prothorax moins long que large..... 42
 Prothorax plus long que large, non tuberculeux; élytres obliquement tronquées..... G. 42^e. STÉNOSOME.
42. { Elytrès entières; prothorax non tuberculeux..... 40^a. EXOCENTRE.
 Elytres tronquées obliquement au sommet; prothorax tuberculeux..... G. 41^e. POGONOCÈRE.
43. { Elytres plus ou moins convexes en dessus, n'ayant pas de trace d'une arête humérale longitudinalement prolongée, rarement tronquées à l'extrémité..... 44
 Elytres un peu déprimées longitudinalement en dessus, brusquement rabattues sur les côtés, offrant les traces d'une arête humérale prolongée, ordinairement tronquées ou échancrées. 47
44. { Antennes de onze articles; quelquefois de douze dans les mâles, mais alors élytres tronquées... 45
 Antennes de douze articles; élytres toujours entières, oblongues ou linéaires..... G. 46^e. AGAPANTHE.
45. { Antennes annelées, garnies en dessous de cils longs et nombreux..... 46
 Antennes unicolores, presque glabres ou garnies en dessous de cils rares et peu allongés; élytres entières à l'extrémité..... G. 45^e. ANESTHÈTE.
46. { Elytres larges, entières à l'extrémité..... G. 43^e. MESOSE.
 Elytres allongées, tronquées à l'extrémité; corps semi-cylindrique..... G. 44^e. NIPHONE.
47. { Crochets des tarsez simples; yeux parfois divisés en deux parties..... 48
 Crochets des tarsez divisés chacun en deux branches; yeux jamais séparés en deux parties.... 51
48. { Elytres amincies vers l'extrémité..... 49
 Elytres obtuses ou tronquées au sommet..... 50
49. { Elytres un peu convexes, non terminées par une pointe au sommet..... G. 47^e. COMPSIDIE.
 Elytres un peu déprimées longitudinalement en dessus, terminées au sommet par une petite pointe..... G. 48^e. ANCRÉE.
50. { Yeux divisés en deux parties..... G. 49^e. SAPERDE.
 Yeux largement séparés en deux parties. G. 50^e. ANGETIE.

51. { Elytres allongées, presque linéaires, rétrécies dans leur partie moyenne..... 52
 Elytres rétrécies vers leur extrémité, obliquement tronquées, ou, mais rarement, un peu pointues au sommet..... G. 53e. PHYTOCIE.
52. { Elytres arrondies ou obtuses au sommet. G. 51e. STÉNOSTOLL.
 Elytres obliquement échancrées ou tronquées au sommet..... G. 52e. OBÉRÉE.
53. { Tête prolongée derrière les yeux, d'une longueur presque égale au moins au diamètre de ces derniers, puis brusquement rétrécie et séparée du prothorax par une sorte de cou..... 54
 Tête brusquement rétrécie derrière les yeux ou presque immédiatement après eux, et séparée du prothorax par une sorte de cou..... 56
54. { Prothorax mutique, rétréci en devant presque en demi-cercle..... G. 54e. VESPÈRE.
 Prothorax armé de chaque côté d'un tubercule obtus ou épineux..... 55
55. { Prothorax muni de chaque côté d'un tubercule obtus; 3e et 4e articles des antennes moins longs que les suivants..... G. 55e. RHAMNUSIE.
 Prothorax muni de chaque côté d'un tubercule épineux; 3e article des antennes plus long que les suivants..... G. 56e. RHAGIE.
56. { Antennes devant les yeux, ou à l'extrémité antérieure de leur échancrure, et alors élytres à peine moitié plus longues que larges..... 57
 Antennes situées tout au plus à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux..... 58
57. { Quatrième article des antennes à peine moitié aussi long que le 3e et le 5e; écusson en triangle curviligne..... G. 57e. TOXOTE.
 Quatrième article des antennes plus de moitié plus long que le 3e et le 5e; écusson en triangle rectiligne..... G. 58e. PACHYTE.
58. { Elytres rétrécies de la base à l'extrémité..... 59
 Elytres presque parallèles, rétrécies vers leur milieu ou presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base..... 60
59. { Angles postérieurs du prothorax prolongés en pointe épineuse..... G. 59e. STRANGALIE.
 Angles postérieurs du prothorax obtus... G. 60e. LEPTURE.
60. { Angles postérieurs du prothorax obtus.. G. 61e. ANOPLODÈRE.
 Angles postérieurs du prothorax terminés par une petite épine..... G. 62e. GRAMMOPTÈRE.

CARACT. Les trois premiers articles des tarses spongieux ou garnis de brosses; le pénultième profondément divisé en deux

lobes ; antennes ordinairement amincies vers l'extrémité, longues, quelquefois filiformes ; corps et pieds allongés ; division extérieure des mâchoires plus grande ou aussi grande que l'interne, ne ressemblant pas à un palpe ; languette grande comparativement au menton, cordiforme, évasée, échancrée ou bifide à l'extrémité supérieure ; prothorax en forme de trapèze, ou rétréci en avant ; yeux souvent allongés, en forme de rein.

Les larves de ces coléoptères tétramères vivent dans le bois, sous les écorces ou dans l'intérieur des arbres.

SECTION PREMIÈRE.

Yeux très-échancrés ; tête enfoncée dans le prothorax jusqu'aux yeux ; quelquefois elle en est séparée par une sorte de cou, mais alors le troisième article des antennes égale le quart de la longueur totale de ces organes.

* *Tête penchée en avant.*

Premier genre. SPONDYLE (Spondylis, FABR.).

Antennes grenues et courtes ; corps convexe, cylindrique ; prothorax arrondi, sans épines ni rebords ; arête extérieure des jambes crénelée ou denticulée ; mâchoires à deux lobes très-petits.

SPONDYLE BUPRESTOÏDE (*Spondylis buprestoides*, FAB.). Long. 16 millim. (7 lignes) ; noir ; ponctué ; prothorax globuleux ; deux lignes élevées sur chaque élytre. Midi de la France, dans les bois de pins.

SPONDYLE ALLONGÉ (*S. elongatus*, MEG.). Peut-être la femelle du précédent. Long. près de 20 millim. (9 lignes) ; comme le *Buprestoïde*, mais point de lignes élevées sur les élytres. Lyon et Bordeaux.

Deuxième genre. PRIONE (Prionus, GEOF.).

Tête enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax ; labre étroit, très-petit ; antennes de douze articles, dentées en scie, surtout dans les mâles ; prothorax en carré transversal, portant trois dents aiguës sur les bords latéraux ; mâchoires à un seul lobe linéaire.

Ces insectes se tiennent sur les arbres et ne volent que le soir.

PRIONE TANNEUR (*Prionus coriarius*, LATR.). Long. 34 millim. (15 lignes) ; d'un brun noirâtre ; prothorax brodé, muni

de trois épines de chaque côté ; antennes en scie, courtes ; trois lignes élevées presque effacées sur chaque élytre. Paris.

PRIONE CERVICORNE (*Prionus cervicornis*, FAB.). C'est le plus grand des Priones connus ; il a près de 162 millim. (6 pouces) de longueur ; mandibules très-grandes ; prothorax ferrugineux, aplati, ayant trois fortes épines de chaque côté ; élytres jaunes, avec des lignes et des taches ferrugineuses. Cayenne. Sa larve vit dans le bois du Fromager, et les habitants la recherchent pour la manger. Cette espèce a servi de type à M. Serville pour créer son genre *Macrodontia*.

Troisième genre. ERGATE (Ergatus, SERV.).

Tête enfoncée jusqu'aux yeux dans le prothorax ; antennes de onze articles, sans dentelures, au moins dans les femelles ; prothorax presque en carré transversal, crénelé sur les côtés ; cuisses antérieures des mâles plus grandes que les autres.

ERGATE ARTISAN (*Ergatus faber*, DEJ. *Prionus faber* et *Prionus obscurus*, 1^{er} ÉDIT.). Long. 27 à 45 millim. (12 à 20 lignes) ; brun ou d'un brun rougeâtre en dessus ; antennes simples, grêles, à premier article renflé ; élytres rugueuses, ponctuées, avec deux lignes longitudinales souvent indistinctes ; prothorax de la femelle portant une dent de chaque côté. Lyon ; Midi de la France.

Quatrième genre. TRAGOSOME (Tragosoma, DEJ.).

Tête et antennes comme dans le genre précédent, mais prothorax presque en hexagone transversal, présentant un angle de chaque côté.

TRAGOSOME BOULANGER (*T. depsarium*, DEJ. *Prionus depsarius*, 1^{er} ÉDIT.). Long. 32 millim. (14 lignes) ; dessus brun, dessous ferrugineux et pubescent ; antennes courtes, ferrugineuses ; prothorax unidenté ; élytres rugueuses, ponctuées, à lignes élevées. Alpes de Savoie ; Suède.

Cinquième genre. ÆGOSOME (Ægosoma, SERV.).

Tête prolongée en une sorte de cou ; prothorax en trapèze ou en cône tronqué, mutique sur les côtés, un peu épineux aux angles postérieurs ; antennes sétacées, égalant au moins le quart de la longueur de ces organes ; palpes maxillaires paraissant composés de cinq articles ; femelles ayant l'oviducte long et saillant.

ÆGOSOME ROUILLÉ (*Ægosoma scabricorne*, SERV. *Prionus scabricornis*, 1^{er} ÉDIT.). Long. 27 à 45 millim. (12 à 20 lignes) ;

d'un brun cannelle foncé ; prothorax bordé postérieurement, unidenté ; élytres brunes, avec deux lignes élevées ; antennes de moyenne longueur, plus grêles vers le bout, hérissées simplement de petites épines. Lyon ; midi de la France.

Sixième genre. CAPRICORNE (*Cerambyx*, LIN., SERV. *Hammaticherus*, MEGERL.).

Prothorax muni, de chaque côté, d'un tubercule épineux, et portant des rugosités ou des plis transversaux au milieu ; labre échancré ; mandibules dentées intérieurement ; palpes égaux, les maxillaires ayant le deuxième article plus long que le troisième ; le dernier plus long que le deuxième, comprimé vers l'extrémité ; antennes noueuses ou à troisième, quatrième et cinquième articles renflés au sommet.

CAPRICORNE VELU (*Cerambyx velutinus*, DEJ.). Long. 38 à 54 millim. (17 à 24 lignes) ; d'un châtain noirâtre ou d'un brun marron en dessus ; couvert d'un duvet d'un gris blanchâtre ; milieu du prothorax très-rugueux, sans rides ou plis transversaux ; dessous du corps noirâtre. Midi de la France.

CAPRICORNE HÉROS (*C. heros*, LATR.). Long. 34 à 52 millim. (15 à 23 lignes) ; dessous noir, ou d'un noir brunâtre, glabre ; bout des élytres couleur de poix ; antennes longues ; prothorax très-ridé, épineux ; écusson triangulaire et sinueux. Paris.

CAPRICORNE SOLDAT (*C. miles*, DEJ.). Long. 29 à 50 millim. (13 à 22 lignes) ; comme le précédent, mais antennes moins longues ; écusson en demi-cercle, non sinueux ; dessous du corps un peu duveteux ; dessus d'un noir marron ou d'un rouge brunâtre. Midi de la France.

CAPRICORNE SAVETIER (*C. cerdo*, FAB.). Long. 18 à 25 millim. (8 à 11 lignes) ; noir ; prothorax entièrement ridé transversalement ; élytres rudes, unicolores, un peu duveteuses ; écusson triangulaire ; antennes longues, surtout dans le mâle. Paris.

Septième genre PURPURICÈNE (*Purpuricenus*, SERV.).

Élytres convexes et dures comme dans le précédent ; milieu du prothorax sans rugosités très-fortes ni plis transversaux ; du reste, mêmes caractères.

PURPURICÈNE DE KOEHLER (*Purpuricenus Kœhleri*, SERV. *Cerambix Kœhleri*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 23 millim. (6 à 10 lignes) ; noir ; prothorax noir, quelquefois avec une tache

rouge de chaque côté, ou bordé de rouge en devant; élytres d'un rouge vermillon, avec une tache noire, oblongue, sur la suture, ne couvrant pas le sommet. Paris.

Variétés : 1° *P. bilineatus*. Deux taches oblongues ou linéaires rapprochées de la suture des élytres; 2° *P. cinctus*. Elytres noires, bordées de rouge; 3° *P. servillei*. Élytres entièrement rouges.

PURPURIGÈNE DE HONGRIE (*Purpuricenüs budensis*, GOETZE). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); prothorax noir, quelquefois avec un point rouge de chaque côté, ou bordé de rouge en devant; d'autres fois rouge, ou rouge et bordé de noir postérieurement; élytres d'un rouge vermillon, marquées postérieurement d'une tache suturale noire, s'élargissant au sommet qu'elle couvre entièrement. Pontarlier. Très-rare.

PURPURIGÈNE A COU GLOBULEUX (*P. globulicollis*, DES.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); comme le *Kœhleri*, mais plus petit; prothorax plus globuleux, marqué de rouge de chaque côté; à pointe latérale petite et fine; tache noire des élytres partant de l'écusson sans se prolonger jusqu'à l'extrémité. Digne.

Huitième genre. ROSALIE (*Rosalia*, SERV.).

Élytres presque planes, flexibles; antennes garnies de houpes de poils au sommet des articles intermédiaires; palpes grêles terminés par un article plus grand, obconique, allongé et comprimé, les maxillaires plus courts que les labiaux et ne dépassant pas l'extrémité des mâchoires; labre échancré; prothorax sans fortes rides ni rugosité, ayant de chaque côté une épine obliquement relevée.

ROSALIE DES ALPES (*Rosalia Alpina*, SERV. *Callichroma Alpina*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 23 à 36 millim. (10 à 16 lignes); d'un bleu cendré, avec des taches et des bandes noires; antennes longues, d'un bleu cendré, avec l'extrémité de chaque article très-noire et velue. Cette espèce exhale une agréable odeur de musc. Paris.

Neuvième genre. AROMIE (*Aromia*, SERV.).

Élytres comme dans le précédent, mais antennes glabres; mandibules faiblement dentées au côté interne.

AROMIE MUSQUÉE (*Aromia moschata*, SCOP. *Callichroma moschata*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 25 à 34 millim. (11 à 15 lignes); d'un vert brillant, quelquefois cuivreux ou bleuâtre; antennes de moyenne grandeur; cuisses mutiques. Paris : sur le saule.

AROMIE AMBROISIE (*Aromia ambrosiaca*, STEV.). Long. 25 à 34 millim. (11 à 15 lignes); prothorax d'un bleu verdâtre métallique, avec une tache rouge de chaque côté; élytres d'un vert métallique, portant deux lignes longitudinales peu élevées. Villefranche; dans les Pyrénées.

AROMIE THORACIQUE (*A. thoracica*, FISH.). Comme la précédente, mais milieu du prothorax entièrement rouge. Pyrénées.

Dixième genre. ROPALOPE (Ropalopus, MULS.).

Deuxième article des antennes moins long que la moitié du troisième; celui-ci plus long que le quatrième; cuisses en masse; prothorax soyeux ou non chargé de tubercules lisses; pointe du médisternum bilobée; élytres presque planes; dernier article des palpes presque aussi long que tous les autres.

ROPALOPE DU MILANAIS (*Ropalopus insubricus*, MULS. *Callidium insubricum*, DEJ.). Long. 18 à 23 millim. (8 à 10 lignes); prothorax noir; presque ovale transversal, marqué de points rares dans son milieu, rugueux et anguleux de chaque côté, quelquefois lisse et sans points au milieu; élytres d'un vert métallique, rugueuses, dilatées postérieurement et arrondies au sommet, ou très-fortement rugueuses et d'un bleu d'acier brillant. Sarguemines.

ROPALOPE CLAVIPÈDE (*R. clavipes*, MULS. *Callidium clavipes*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 16 à 20 millim. (7 à 9 lignes); d'un noir opaque; antennes un peu plus longues que le corps, épineuses; élytres rugueuses à la base. Lyon; Paris.

ROPALOPE FÉMORALE (*R. Femoratus*, MULS. *Callidium femoratum*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 7 à 11 millim. (3 à 5 lignes); d'un noir opaque; prothorax et élytres légèrement chagrinés; cuisses d'un rouge ferrugineux. Paris.

Onzième genre. CALLIDIE (Callidium, FAB.).

Mêmes caractères que le genre précédent, mais pointe du médisternum simple, obtuse ou aiguë; antennes un peu filiformes, à peine aussi longues que le corps.

CALLIDIE VIOLETTE (*Callidium violaceum*, LATR.). Long. 11 à 16 millim. (5 à 7 lignes); violette; cuisses chagrinées, ainsi que le prothorax qui est arrondi et pubescent; élytres uniformément ponctuées; antennes courtes. Paris: rare.

CALLIDIE DILATÉE (*C. dilatatum*, PAYK.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); d'un verdâtre bronzé en dessus; prothorax finement chagriné; élytres plus larges vers leur extrémité, rugueuses et chargées de deux lignes élevées et ramifiées. Alpes.

CALLIDIE SANGUINE (*Callidium sanguineum*, LATR.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); prothorax arrondi, tuberculé, d'un rouge sanguin et duveteux, ainsi que les élytres; corps, tête, pattes et antennes noirs, ces dernières médiocres. Paris.

CALLIDIE UNIFASCIÉE (*C. unifasciatum*, Ross.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); corps déprimé en dessus, d'un brun ferrugineux, plus clair sur le prothorax et sur la base des élytres; celles-ci avec une bande blanche dans leur milieu, se rétrécissant vers la suture. Lyon : sur la vigne.

CALLIDIE DE L'AUNE (*C. alni*, FAB. *Clytus alni*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 5 à 7 millim. (2 à 3 lignes); corps un peu déprimé, noirâtre en dessus; antennes, jambes, tarses et base des élytres d'un rouge ferrugineux : ces dernières portant deux bandes arquées, et ayant quelquefois la base noire. Lyon : sur le chêne.*

CALLIDIE RUFIPÈDE (*C. rufipes*, LATR.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); tête bleue; prothorax luisant, d'un bleu violet; élytres violettes, lisses; dessous du corps d'un noir bronzé luisant; jambes d'un jaune rougeâtre. Paris.

Douzième genre. PHYMATODE (Phymatodes, MULS.).

Mêmes caractères que les précédents, mais prothorax chargé de trois ou quatre tubercules lisses; pointe du médisternum simple; antennes sétacées, plus longues que le corps dans les mâles; élytres presque planes; corps allongé.

PHYMATODE VARIABLE (*Phymatodes variabilis*, MULS. *Callidium variable*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 16 millim. (4 à 7 lignes); dessus du corps déprimé; prothorax inégal, tuberculeux, glabre, arrondi, d'un vert cuivreux; élytres allongées, flexibles, un peu pubescentes, ponctuées, de la même couleur, portant chacune une ligne peu élevée; antennes et pattes brunes. Paris.

PHYMATODE NIGRINE (*P. nigrinus*, MULS.). Variété de la précédente; élytres d'un noir violet ou verdâtre; tout le reste du corps noir ou noirâtre. Paris.

Variétés : 1^o à bouche ou partie antérieure de la tête d'un rouge brun; 2^o à base d'une partie des articles des antennes d'un brun rouge; 3^o à extrémité des antennes entièrement d'un brun rouge plus ou moins foncé; 4^o à côté du prothorax d'un brun rougeâtre ou d'un rouge ferrugineux; 5^o à tubercules du prothorax noirs ou noirâtres; 6^o à prothorax d'un rouge obscur dans son milieu, etc., etc., etc.

PHYMATODE BLEUÂTRE (*P. fennicus*, MULS. *Callidium fenni-*

cum, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 16 millim. (4 à 7 lignes); prothorax arrondi, roux ainsi que la base des cuisses et des jambes, les tarses, l'extrémité de l'abdomen, et la base d'une partie des articles des antennes; tout le reste du corps noir ou noirâtre. Paris.

Variétés : 1^o A bouche ou partie de la tête d'un rouge brun; 2^o à antennes d'un rouge brun à l'extrémité ou dans leur totalité; 3^o jambes ou abdomen testacés ou ferrugineux.

PHYMATODE NIGRICOLLE (*Phymatodes nigricollis*, MULS. *Callidium luridum*, 1^{re} ÉDIT.). Comme les précédentes, mais élytres d'un fauve ou d'un roux jaunâtre; tout le reste du corps noir ou noirâtre. Paris. Variétés nombreuses, plus ou moins tachées de brun rouge, de ferrugineux, ou de roux obscur.

PHYMATODE BRULÉ (*P. præustus*, MULS. *Callidium præustum*, FAB.). Partie des élytres d'un fauve jaune ou d'un rouge jaunâtre; tête, poitrine, ventre, partie des pieds et des antennes noirs; le reste ferrugineux. Variétés nombreuses plus ou moins tachées de ferrugineux, de testacé, d'un bleu d'acier ou violâtre, etc., etc. Paris.

PHYMATODE TESTACÉ (*P. testaceus*, MULS. *Callidium testaceum*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 16 millim. (4 à 7 lignes); élytres d'un jaune livide, ou d'un rouge ou fauve jaunâtre; prothorax, extrémité de l'abdomen, partie des pieds et des antennes, testacés ou ferrugineux. Variétés nombreuses plus ou moins tachées de rouge, de fauve obscur, etc., etc. Paris.

PHYMATODE THORACIQUE (*P. thoracicus*, MULS. *Callidium complanatum*, LATR.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); corps déprimé en dessus, d'un brun violâtre, pubescent; prothorax un peu tuberculé, souvent testacé au milieu; bouche, ventre et pieds testacés; élytres sans lignes élevées, légèrement rugueuses. Midi de la France.

PHYMATODE HUMÉRAL (*P. humeralis*, MULS. *Callidium humerale*, DEJ.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); corps déprimé en dessus, d'un brun violâtre, pubescent; antennes et bouche plus pâles; prothorax inégal, un peu tuberculeux; élytres un peu rugueuses. Lyon; Bordeaux.

Treizième genre. SEMANOTE (*Semanotus*, MULS.).

Mêmes caractères que les précédents, mais troisième article des antennes à peine plus long que le suivant. Antennes sétacées, aussi longues que le corps dans les mâles; prothorax chargé de chaque côté de son milieu d'un tubercule ou empâ-

tement lisse et luisant ; élytres un peu déprimées ; pointe du médisternum échancrée ; cuisses en massue.

SEMANOTE ONDÉ (*Semanotus undatus*, MULS. *Callidium undatum*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes) ; dessus brun ou noir, à poils gris ; élytres ponctuées, avec deux bandes onnées blanches et le bord extérieur de la même couleur, quelquefois les bandes s'oblitérent et se réduisent à une bande ou deux. Paris : très-rare.

NOTA. Les genres *Phymatode*, *Semanote*, *Ropolope*, etc., démembrés des *Callidies* par M. Mulsant, n'ont point encore été adoptés par les naturalistes, et me paraissent fondés sur des caractères assez peu importants.

Quatorzième genre. HYLOTRUPE (*Hylotrupes*, SERV.).

Troisième article des antennes une fois aussi long que les suivants, et du reste mêmes caractères que les genres précédents. Antennes à peine aussi longues que la moitié du corps, presque filiformes ; dernier article des palpes presque cylindrique, aussi long que les suivants ; pointe du médisternum échancrée et peu apparente ; élytres flexibles, un peu arrondies à l'angle sutural.

HYLOTRUPE PORTE-FAIX (*Hylotrupes bajulus*, SERV. *Callidium bajulus*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 20 millim. (5 à 9 lignes) ; prothorax velu, avec deux tubercules peu élevés et d'un noir luisant ; élytres un peu chagrinées, ayant quelques poils blanchâtres et caduques formant une bande transverse. Paris. — Deux variétés : l'une à élytres d'un gris jaunâtre, l'autre à élytres sans bandes velues.

Quinzième genre. OXYPLEURE (*Oxypleurus*, MULS.).

Antennes sétacées, à peine plus longues que le corps, même dans les mâles, à 3^e article plus court que le suivant. Dernier article des palpes élargi vers le sommet, sécuriforme ; prothorax presque hexagone, portant une petite épine de chaque côté ; pointe du médisternum bilobé ; cuisses en massue ; corps allongé.

OXYPLEURE DE NODIER (*Oxypleurus Nodieri*, MULS.). Long. 9 à 18 millim. (4 à 8 lignes) ; brun, un peu déprimé ; prothorax pubescent, épineux sur les côtés ; élytres parsemées de petits espaces circulaires et glabres, ressemblant à des points élevés. Draguignan.

Seizième genre. CRIOMORPHE (*Criomorphus*, MULS.).

Antennes atteignant à peine à la moitié des élytres, épaisses

à la base, à articles noueux, le 2^e aussi long que la moitié du suivant; dernier article des palpes obtriangulaire; yeux très-échancrés; prothorax un peu déprimé, plus étroit à la base; pointe du médisternum simple; cuisses en massue oblongue.

CRIOMORPHE IMPÉRIAL (*Criomorphus aulicus*, MULS.). Long. 9 à 18 millim (4 à 8 lignes); un peu déprimé; prothorax noir, luisant, fortement rebordé à la base, sillonné; écusson canaliculé; des lignes élevées souvent peu apparentes, sur les élytres. Alpes.

CRIOMORPHE APPUYÉ (*C. fulcratus*, MULS.). *Callidium fulcratum*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 18 millim. (4 à 8 lignes); noir; prothorax nu, brillant; cuisses rougeâtres; deux lignes longitudinales élevées, très-peu apparentes, sur les élytres. Saxe.

CRIOMORPHE LIVIDE (*C. luridus*, MULS. *Callidium luridum*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 18 millim. (4 à 8 lignes); noir, glabre; élytres testacées ou d'un rouge de sanguine. Paris.

CRIOMORPHE MARRON (*C. castaneus*, MULS. *Callidium castaneum*, PAYK.). Long. 9 à 18 millim. (4 à 8 lignes); noir; antennes et pieds ferrugineux ou d'un rouge brun; élytres couleur de sanguine. Suède.

CRIOMORPHE IMPRIMÉ (*C. impressus*, MULS. *Callidium impressum*, PAYK.). Long. 9 à 18 millim. (4 à 8 lignes); noir; tarsi roussâtres; prothorax non sillonné, avec une fossette très-apparente de chaque côté près de sa base. Suède.

Dix-septième genre. ASÈME (*Azemum*, ESCHS.).

Yeux très-peu échancrés, n'entourant pas la base des antennes; antennes courtes, à articles obconiques, le deuxième aussi long que la moitié du suivant; lobes des mâchoires presque égaux; palpes un peu filiformes, à dernier article peu renflé; pointe du médisternum simple, aiguë.

ASÈME STRIÉ (*Azemum striatum*, ESCHS. *Callidium striatum*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 18 millim. (6 à 8 lignes); noir; antennes courtes; cuisses non renflées; prothorax glabre, arrondi; élytres ayant des lignes longitudinales peu élevées. Lyon: sur les pins.

ASÈME AGRESTE (*A. agreste*, MULS. *Callidium agreste*, FAB.). Comme le précédent, mais élytres brunes ou d'un brun rouge. Midi de la France.

Dix-huitième genre. CRIOCÉPHALE (*Criocephalum*, DEJ.).

Comme le genre précédent, mais pointe du médisternum bifide; antennes courtes; lobes des mâchoires très-petits; l'in-

terne plus court et presque rudimentaire; yeux presque ovales; cuisses longues, comprimées, non en massue.

CRIOCÉPHALE RUSTIQUE (*Criocephalum rusticum*, DEJ. *Callidium rusticum*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 25 millim. (6 à 11 lig.); d'un brun fauve; déprimé; deux lignes longitudinales peu élevées sur les élytres; trois petits enfoncements disposés en triangle sur le prothorax, qui est nu; antennes courtes. Paris.

CRIOCÉPHALE FAROUCHE (*C. ferum*, DEJ.). Comme le précédent, mais dessus du corps presque indistinctement granulé, souvent brun ou châtain; antennes plus minces à la base, et prothorax un peu plus globuleux. Midi de la France.

CRIOCÉPHALE PACHYMÈRE (*C. pachymerus*, MULS.). Comme le *Rusticum*, mais cuisses très-fortes et comme en massue fusiforme. Lyon: sur les pins.

Dix-neuvième genre. SOLÉNOPHORE (*Solenophorus*, MULS.).

Yeux très-profondément échancrés; prothorax presque ovulaire, un peu convexe, peu dilaté latéralement; lobes des mâchoires très-développés, l'interne un peu plus court; dernier article des palpes en ovale tronqué; antennes aussi longues ou plus longues que le corps; cuisses comprimées, presque linéaires.

SOLÉNOPHORE BRUISSANT (*Solenophorus strepens*, MULS. *Stromatium strepens*, DEJ.). Long. 18 à 25 millim. (8 à 11 lignes); entièrement d'un fauve jaune, pubescent; pieds un peu plus pâles; extrémités des mandibules et yeux noirs; deux ou trois lignes élevées, peu saillantes sur les élytres, et des petits points élevés saillants près de la suture. Midi de la France.

Vingtième genre. HESPÉROPHANE (*Hesperophanes*, DEJ.).

Mêmes caractères que le genre précédent, mais prothorax globuleux; dernier article des palpes en triangle renversé; tarses quelquefois canaliculés en dessous.

HESPÉROPHANE SOYEUX (*Hesperophanes sericeus*, DEJ. *Callidium sericeum*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 20 à 27 millim. (9 à 12 lignes); prothorax cendré, soyeux; écusson d'un blanc cendré; élytres testacées, avec des points rougeâtres et élevés. Midi de la France.

HESPÉROPHANE NÉBULEUX (*H. mixtus*, DEJ. *Callidium nebulosum*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 20 millim. (6 à 9 lignes); prothorax nébuleux, globuleux, muni de tubercules peu élevés; dessus du corps couvert d'un duvet gris cendré ou d'un fauve grisâtre; écusson souvent blanchâtre; cuisses épaisses. Paris: sur le peuplier.

HESPÉROPHANE PALE (*Hesperophanes pallidus*, MULS. *Callidium pallidum*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 18 millim. (6 à 8 lignes); prothorax globuleux, d'un rouge fauve ou ferrugineux, à duvet blond sur les côtés; élytres d'un fauve jaune, pubescentes, marquées, vers l'extrémité, d'une tache d'un rouge fauve; cuisses en massue. Bordeaux.

Vingt-unième genre. PLATYNOTE (Platynotus, MULS.)

Antennes sétacées, moins longues que le corps; palpes à dernier article tronqué, plus ou moins renflé; yeux très-échancrés; prothorax en ovale transversal, aussi large ou plus large que les élytres, celles-ci rétrécies vers l'extrémité, obliquement tronquées ou arrondies à l'angle sutural; premier article des tarses postérieurs moins long ou à peine aussi long que tous les suivants.

PLATYNOTE USÉ (*Platynotus detritus*, MULS. *Clytus detritus*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 18 millim. (6 à 8 lignes); prothorax noir, avec deux bandes transverses jaunes; antennes et pattes ferrugineuses; élytres noires ou brunes, ayant cinq fascies jaunes transverses. Paris.

PLATYNOTE ARQUÉ (*P. arcuatus*, MULS. *Clytus arcuatus*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 8 lignes); noir; prothorax portant une bande jaune transversale en devant, et une autre interrompue dans son milieu; écusson jaune; élytres ayant chacune deux points vers la base, trois bandes arquées sur leur disque et une ligne oblique à l'angle sutural, de la même couleur. Paris.

Vingt-deuxième genre. CLYTE (Clytus, FAB.)

Mêmes caractères que le genre précédent, mais prothorax ordinairement un peu globuleux ou oblong; cuisses postérieures faiblement et graduellement renflées; élytres sans bosses à la base.

CLYTE FLORAL (*Clytus floralis*, FAB.). Long. 9 à 14 millim. (4 à 6 lignes); antennes ferrugineuses, un peu épineuses ou terminées extérieurement en pointe au sommet de leurs articles; corps noir; pattes ferrugineuses, ayant un peu de noir sur les cuisses; une bande sur le prothorax et cinq sur les élytres, dont la deuxième et la troisième arquées, blanchâtres ou jaunâtres. Paris.

CLYTE TROPIQUE (*C. tropicus*, FAB.). Long. 11 à 16 millim. (5 à 7 lignes); antennes mutiques au sommet de leurs articles, courtes, fauves; prothorax noir, avec quatre taches

jaunes; élytres fauves à la base, noires ensuite, avec une bande jaune, arquée, qui se prolonge à la suture presque jusqu'à l'écusson; une petite tache jaune, la base de l'élytre et une bande jaunes; deux autres bandes jaunes à l'extrémité de l'élytre; pattes et milieu des cuisses fauves. Paris.

CLYTE ARVICOLE (*Clytus arvicola*, LATR. *Callidium arvicola*, OLIV.). Long. 7 à 14 millim. (3 à 6 lignes); noir; antennes courtes, fauves; pattes de cette dernière couleur, à partie renflée des cuisses noirâtre; quatre taches jaunes sur le prothorax et deux lignes semblables sur la tête; élytres ayant chacune trois bandes à l'extrémité et une ligne près le haut de la suture, qui se réunit à la seconde bande, jaunes. Midi de la France.

CLYTE CORDONNÉ (*C. liciatus*, SCHOEN. *Callidium liciatum* et *Call. hafniense*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 18 millim. (4 à 8 lignes); deux lignes élevées sur le front; prothorax obscur, avec quatre lignes d'un duvet jaunâtre; élytres obscures ou d'un brun jaunâtre, parsemées de petits atomes, de plusieurs taches, et marquées postérieurement d'une bande très-arquée, formée de poils d'un jaune plus pâle ou rougeâtres. Paris.

CLYTE ATOMAIRE (*C. atomarius*, FAB. *Callidium oméga*, ROSSI). Comme le précédent, mais lignes du prothorax interrompues et formant des points d'un gris blanchâtre; taches des élytres plus petites, et bande plus étroite. Lyon.

CLYTE ANTILOPE (*C. antilope*, ILLIG.). Long. 9 à 14 millim. (4 à 6 lignes); prothorax noir, avec deux points à la base et une ligne interrompue au sommet, d'un duvet jaune; élytres duveteuses, veloutées, à point huméral et trois bandes étroites d'un duvet jaune, la première très-courte et remontant vers l'écusson, la deuxième transversale et oblique, la troisième terminale. Paris.

CLYTE BÉLIER (*C. arietis*, FAB.). Long. 9 à 14 millim. (4 à 6 lignes); noir; antennes courtes, ferrugineuses, ainsi que les pattes; prothorax bordé de jaune en devant, et d'une bande pareille et souvent interrompue à la base; extrémité des élytres jaune, ainsi que trois bandes, dont la seconde arquée vers la partie antérieure; abdomen annelé de jaune et de noir. Paris. Variété à bandes du prothorax et des élytres d'un blanc jaunâtre, ainsi que l'écusson.

CLYTE DE BOURDILLON (*C. Bourdilloni*, DUPONT). Comme le précédent, mais espace compris entre les deuxième et troisième bandes, entièrement jaune, moins une tache sur la su-

ture, en forme de cœur renversé, et de chaque côté une plus petite, triangulaire, attenant au bord extérieur, noire. Versailles.

CLYTE GAZELLE (*Clytus gazella*, FAB.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); noir; prothorax ayant une bande jaune antérieure, et une seconde semblable postérieure; pattes fauves, à cuisses noires; élytres avec un point à la base, et trois bandes dont la première recourbée en avant, jaunes. Paris.

CLYTE DU NERPRUN (*C. rhamni*, GERM. *Clytus temesiensis*, KOLL.). Il diffère du précédent par son corps hérissé de poils, et ses cuisses obscures vers le sommet. Dalmatie.

CLYTE DE MARSEILLE (*C. Massiliensis*, SCHONH.). Long. 5 à 7 millim. (2 à 3 lignes); noir; écusson blanc; deux taches blanches de chaque côté de la poitrine; bord des anneaux de l'abdomen blanc; élytres ayant chacune trois bandes blanches, dont celle de la base arquée, interrompue. Paris.

CLYTE DE DUPONT (*C. Duponti*, DEJ.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); brun ou d'un brun rougeâtre; prothorax presque pyriforme; élytres arrondies à l'angle extérieur du sommet, ayant à leur base deux lignes longitudinales dont l'intérieure plus longue, arquée vers le bord externe, et, postérieurement, deux bandes, l'une transversale, l'autre apicale, toutes formées d'un duvet gris cendré; antennes rougeâtres. Paris: très-rare.

CLYTE PLÉBÉIEN (*C. plebeius*, FAB.). Long. 9 à 14 millim. (4 à 6 lignes); noir; deux points blancs de chaque côté de la poitrine et au bord des anneaux de l'abdomen; élytres épineuses à l'angle extérieur de leur sommet, ayant à la base deux lignes longitudinales dont l'intérieure plus longue, arquée: un point presque huméral, et, postérieurement, deux bandes transversales, d'un duvet cendré; antennes brunes, à duvet cendré. Lyon.

CLYTE RUFICORNE (*C. ruficornis*, DEJ.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); noir; prothorax, tête et antennes au moins à leur base, ferrugineux; élytres duveteuses, brunes, portant une ligne arquée blanche, et deux bandes cendrées. Midi de la France.

CLYTE TRIFASCIÉ (*C. trifasciatus*, FAB.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); prothorax, antennes et pattes ferrugineux; élytres d'un noir duveteux, avec quatre bandes d'un blanc sale: celle de la base raccourcie, la deuxième flexueuse, la troisième transversale, la dernière apicale. Midi de la France.

CLYTE FERRUGINEUX (*Clytus ferrugineus*, DUFOUR). Comme le précédent, mais tête et prothorax ferrugineux; duvet du fond des élytres moins rougeâtre; antennes, pieds et dessous du ventre d'un ferrugineux blanchâtre. Bordeaux.

CLYTE ORNÉ (*C. ornatus*, FAB.). Long. 9 à 14 millim. (4 à 6 lignes); velouté, d'un jaune verdâtre; trois points transversaux ou une bande, noirs, sur le prothorax; trois autres bandes non interrompues, sur les élytres, celle de la base formant le demi-anneau, et les deux autres arquées en sens inverse. Midi de la France.

CLYTE DE LA MOLÈNE (*C. verbasci*, FAB.). Long. 9 à 14 millim. (4 à 6 lignes); verdâtre; antennes filiformes et noires; prothorax ayant une bande transversale noire, formée d'une tache et de deux points noirs; élytres avec deux bandes noires et une tache en croissant, près de la base, sur chacune. Paris.

CLYTE QUATRE-POINTS (*C. quadripunctatus*, FAB.). Long. 9 à 16 millim. (4 à 7 lignes); dessous du corps et pattes d'un vert noirâtre; dessus d'un vert jaunâtre; élytres marquées de quatre points noirs, deux à la base, un au milieu, et le troisième près du sommet. Paris.

Vingt-troisième genre. **ANAGLYPTE** (*Anaglyptus*, MULS.).

Antennes un peu sétacées, presque aussi longues que le corps dans les mâles; palpes à dernier article en triangle renversé; yeux médiocrement échancrés; cuisses postérieures en masse; premier article des tarses postérieurs moins long ou à peine aussi long que tous les précédents.

ANAGLYPTE BOSSU (*Anaglyptus gibbosus*, MULS. *Clytus gibbosus*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); noirâtre; quelques taches blanches sur l'abdomen; élytres ayant chacune deux bandes cendrées, un tubercule élevé à la base, et une épine à l'angle extérieur du sommet. Variété ayant trois bandes sur chaque élytre. Midi de la France.

ANAGLYPTE MYSTIQUE (*A. mysticus*, MULS. *Clytus mysticus*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); noir; élytres rougeâtres à la base, relevées en bosse de chaque côté de la suture, ayant leur extrémité et trois raies courbes blanchâtres, quelques taches rougeâtres de chaque côté de la poitrine. Paris.

ANAGLYPTE HIÉROGLYPHIQUE (*A. hieroglyphicus*, MULS.). Comme le précédent, mais base des élytres noire. Montagnes du Jura.

Vingt-quatrième genre. CARTALLE (Cartallum, DEJ.).

Antennes un peu filiformes, à peu près de la longueur du corps, à premier article allongé, renflé, faiblement arqué, les suivants plus épais à leur sommet; dernier article des palpes renflé au sommet, comprimé; tronqué obliquement; yeux à peine échancrés, un peu triangulaires; un tubercule obtus de chaque côté du prothorax; écusson en demi-cercle; cuisses en massue.

CARTALLE RUFICOLLE (*Cartallum ruficolle*, DEJ. *Callidium ruficolle*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); prothorax roux, tuberculé, velu; tête et pattes noires, ainsi que le dessous du corps; antennes ferrugineuses, à premier article noir; élytres d'un vert bleuâtre; abdomen quelquefois rouge. Midi de la France.

Vingt-cinquième genre. OBRIE (Obrium, DEJ.).

Comme le genre précédent, mais articles des antennes cylindriques, de grosseur uniforme; dernier article des palpes allongé, ovalaire, terminé en pointe obtuse, ou tronqué; yeux très-échancrés, entourant la base des antennes; écusson un peu triangulaire, canaliculé.

OBRIE CANTHARINE (*Obrium cantharinum*, DEJ.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); d'un testacé ferrugineux en dessus; antennes et pieds noirs, au moins en partie; prothorax allongé, ayant de chaque côté un tubercule obtus. Paris.

OBRIE BRUNNEUM (*O. brunneum*, DEJ.). Long. 5 à 9 millim. (2 à 4 lignes); d'un testacé ferrugineux ou brunâtre, ainsi que les antennes; prothorax allongé, portant de chaque côté un tubercule obtus; pieds ferrugineux. Paris.

Vingt-sixième genre. DÉILE (Deilus, SERV.).

Antennes courtes, de onze articles obconiques, un peu plus épaisses vers l'extrémité; palpes égaux, très-courts; yeux très-échancrés; élytres linéaires, obliquement tronquées ou échancrées du sommet à l'angle sutural qui est un peu épineux; premier article des tarsi postérieurs beaucoup moins long que les deux suivants pris ensemble.

DÉILE FUGACE (*Deilus fugax*, SERV. *Callidium fugax*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); déprimé; d'un gris verdâtre bronzé; prothorax oblong; élytres obliquement tronquées au sommet, ponctuées, et portant une ligne longitudinale élevée. Midi de la France; Lyon.

Vingt-septième genre. GRACILIE (Gracilia, SERV.).

Mêmes caractères que le précédent, mais palpes maxillaires très-saillants, trois fois aussi longs que les labiaux; antennes sétacées; premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que les deux suivants pris ensemble.

GRACILIE TIMIDE (*Gracilia timida*, MENETR.). Long. 11 millim. (5 lignes); dernier article des palpes maxillaires obtriangulaire; dessus d'un rouge brun, plus foncé à la base des élytres, celles-ci ayant une tache blanchâtre, et une bande d'un jaunâtre livide souvent interrompue. Pila.

GRACILIE PYGMÉE (*G. pygmæa*, DEJ.). Long. 5 à 7 millim. (2 à 3 lignes); dernier article des palpes maxillaires presque linéaire; déprimée; d'un brun noirâtre ou rougeâtre, daveux; antennes ferrugineuses ou testacées. Du reste elle varie beaucoup. Paris; Dijon.

Vingt-huitième genre. LEPTIDÉE (Leptidea, MULS.).

Elytres couvrant, au plus, les trois quarts du dessus de l'abdomen; antennes presque filiformes; palpes inégaux, les labiaux très-grêles, à dernier article ovalaire, pointu; les maxillaires trois fois plus longs, forts, à dernier article cylindrique et tronqué; yeux très-peu échancrés; ailes prolongées au-delà des élytres; premier article des tarses postérieurs à peu près aussi long que tous les autres ensemble.

LEPTIDÉE A AILES COURTES (*Leptidea brevipennis*, MULS. *Gracilia brevipennis*, DEJ.). Long. 2 à 5 millim. (1 à 2 lignes); déprimée; brun ou d'un brun rougeâtre; prothorax presque entièrement d'un ferrugineux testacé, dans la femelle. Midi de la France.

Vingt-neuvième genre. MOLORQUE (Molorchus, FAB.).

Elytres très-courtes, en forme d'écailles, couvrant au plus la moitié de l'abdomen; antennes sétacées, très-grêles, de douze articles dans les mâles, aussi longues ou plus longues que le corps, le troisième article égal ou à peu près au cinquième; palpes presque égaux, à dernier article filiforme, tronqué; pointe du médisternum simple; cuisses postérieures en massue globuleuse.

MOLORQUE MINEUR (*Molorchus minor*, LATR. *M. dimidiatus*, FAB.). Long. 7 à 11 millim. (3 à 5 lignes); noirâtre; bout des anneaux de l'abdomen comme argenté; antennes sétacées, plus longues que le corps; élytres très-courtes, d'un brun ferrugi-

neux ou fauves, ayant vers l'extrémité une petite ligne blanche et oblique. Grande-Chartreuse.

MOLORQUE DES OMBELLIFÈRES (*Molorchus umbellatorum*, LATR.). Long. 7 à 9 mill. (3 à 4 lignes); velu; noir; antennes sétacées, un peu plus longues que le corps dans la femelle, d'un brun noirâtre ainsi que les pattes; élytres très-courtes, testacées, sans taches. France.

Trentième genre. **NÉCYDALE** (*Necydalis*, LIN.).

Comme le précédent, mais antennes épaisses, égalant à peine les deux tiers du corps, à troisième article notablement moins long que le cinquième, de onze articles dans les mâles; palpes à dernier article plus gros que les précédents; élytres couvrant à peine le quart des ailes; pointe du médisternum bifide; cuisses postérieures en massue allongée.

NÉCYDALE MAJEUR (*Necydalis major*, LIN. *Molorchus major*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 23 à 32 millim. (10 à 14 lignes); prothorax noir, bordé d'un duvet doré; élytres rousses, ainsi que les pattes, les antennes, et la bouche; extrémité des ailes et des cuisses postérieures, noire. Paris.

NÉCYDALE DU SAULE (*N. salicis*, DUPONT). Long. 20 à 25 millim. (9 à 11 lignes); prothorax noir, bordé sur les côtés d'un duvet doré pâle; élytres rebordées, ferrugineuses; bouche, base des antennes et pieds d'un jaune ferrugineux, au moins en grande partie; ailes presque unicolores. Paris.

Trente-unième genre. **STÉNOPTÈRE** (*Stenopterus*, ILLIG.).

Elytres aussi longues que l'abdomen, mais brusquement rétrécies un peu au-dessous des épaules, terminées en alène, et écartées entre elles vers l'extrémité; antennes de onze articles, filiformes ou un peu épaisses vers l'extrémité; palpes courts, presque égaux, dernier article à peine plus gros que les précédents; prothorax suborbiculaire, mutique; premier article des tarsi postérieurs à peine aussi long que le dernier.

STÉNOPTÈRE FAUVE (*Stenopterus rufus*, ILLIG. *Necydalis rufa*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 14 millim. (4 à 6 lignes); noir; un peu velu; antennes fauves, ainsi que les élytres qui sont sabulées et portent une côte longitudinale; cuisses postérieures ferrugineuses; des taches latérales d'un blanc jaunâtre sur l'abdomen et la poitrine. Paris.

STÉNOPTÈRE BOUT-BRULÉ (*S. præustus*, ILLIG. *Necydalis præusta*, 1^{re} ÉDIT.). Plus petit que le précédent; noir; élytres sabulées, portant une côte longitudinale ferrugineuse. Midi de la France.

STENOPTÈRE NOIR (*Stenopterus ater*, ILLIG.). Comme le précédent, mais entièrement noir, avec quelques taches sur la partie inférieure du corps et le bord des anneaux de l'abdomen, d'un duvet argenté. Midi de la France.

STENOPTÈRE BRULÉ (*S. ustulatus*, DEJ.). Comme l'*ater*, mais plus petit; élytres d'un brun obscur, avec la base noirâtre se prolongeant autour de l'écusson, et une bande de poils blanchâtres le long de la suture; base des cuisses postérieures jaunâtre. Perpignan.

** Tête verticale ou inclinée.

Trente-deuxième genre. PARMÈNE (*Parmena*, SERV.).

Antennes presque filiformes, à troisième article un peu courbe, notablement plus long que le premier et le quatrième, tous un peu cylindriques; tête ordinairement bombée sur le front, peu ou point sillonnée entre les antennes; prothorax presque cylindrique, épineux sur les côtés; élytres soudées; ailes nulles; pieds robustes.

PARMÈNE DE SOLIER (*Parmena pilosa*, SOLIER). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); d'un gris cendré en dessus, hérissé; prothorax presque cylindrique; élytres ovales, ponctuées, avec une bande transversale vers le milieu et deux anneaux unis, cendrés. Variété à élytres entièrement grises. Marseille.

PARMÈNE FASCIÉ (*P. fasciata*, VILLERS). Long. 5 à 7 millim. (2 à 3 lignes); duveteuse; prothorax d'un brun cendré; élytres ovales, fortement ponctuées, d'un cendré brunâtre, avec une bande brune, anguleuse, vers leur milieu. Lyon.

Trente-troisième genre. DORCADIION (*Dorcadiion*, DALM.)

Antennes courtes, sétacées, à troisième article à peu près égal au quatrième, moins long ou à peine aussi long que le premier, tous obconiques; palpes maxillaires plus longs que les labiaux; prothorax presque hexagonal, ou à tubercules latéraux et épineux. Du reste, mêmes caractères que le genre précédent.

DORCADIION FAUVE (*Dorcadiion fulvum*, HERBST. *Lamia fulva*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 16 à 18 millim. (7 à 8 lignes); prothorax portant un tubercule épineux; noir; élytres ferrugineuses, à rebord extérieur blanchâtre; premier article des antennes, cuisses, jambes et ventre d'un rouge blanchâtre. Département de la Lozère.

DORCADIION FULIGINEUX (*D. fuliginator*, SCHONH. *Lamia fuliginator*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 16 millim. (5 à 7 lignes); prothorax

à tubercule terminé en pointe obtuse; élytres passant du cendré au brun, selon les variétés, bordées de blanc, avec deux lignes blanches, dont l'intérieure souvent plus courte. Paris.

DORCADION A QUATRE LIGNES (*Dorcadion quadrilineatum*, CHEVROL.). Comme le précédent, dont il n'est probablement qu'une variété, mais une troisième ligne très-étroite, intermédiaire entre celles du disque. Amiens.

DORCADION MÉRIDIONAL (*D. meridionale*, DEJ.). Comme le *fuligineux*, dont il n'est probablement qu'une variété, mais élytres souvent à duvet veiné de lignes onduleuses plus claires, et fond d'un brun plus prononcé. Midi de la France.

DORCADION DES PYRÉNÉES (*D. Pyrenaicum*, DEJ.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); prothorax comme dans les précédents; corps, tête, antennes et pieds noirs; élytres veloutées de brun, bordées de blanc, avec trois lignes de la même couleur, dont l'intermédiaire ne touche pas à la base. Pyrénées.

DORCADION LINÉOLÉ (*D. lineola*, ILLIG.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); dessus d'un brun clair et velouté; une double ligne blanche sur le vertex et le prothorax; élytres bordées de blanc, avec deux lignes de la même couleur, l'intérieure plus courte que l'humérale; pieds ferrugineux. Lyon.

DORCADION DE DONZEL (*D. Donzeli*, (MULS.)). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); dessus brun, poudré de blanc; une double ligne blanche, longitudinale, au milieu du prothorax; élytres bordées de blanc, avec trois larges lignes de la même couleur, l'intérieure plus courte et l'intermédiaire très-étroite; pieds d'un ferrugineux blanchâtre. Midi de la France.

Trente-quatrième genre. MORIME (Morimus, SERV.).

Antennes de onze articles; palpes maxillaires plus grands que les labiaux, à dernier article plus long, ovalaire, terminé en une pointe obtuse ou tronquée; un sillon profond entre les antennes; prothorax à tubercules épineux; élytres de forme variable; ailes nulles ou peu développées; cuisses non renflées en massue.

MORIME FUNESTE (*Morimus funestus*, SERV. *Lamia funesta*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 16 à 20 millim. (7 à 9 lignes); brun; antennes courtes; élytres lisses, avec deux taches d'un noir velouté. France méridionale.

MORIME LUGUBRE (*M. lugubris*, SERV.). Long. 18 à 29 millim. (8 à 13 lignes); dessus brun ou d'un noir grisâtre,

chagriné; élytres convexes, portant deux taches d'un noir brun, quelquefois très-peu apparentes; antennes plus longues que le corps. Paris.

MORIME TRISTE (*Morimus tristis*, SERV. *Lamia tristis*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 25 à 29 millim. (11 à 13 lignes); noirâtre; antennes plus longues que le corps; élytres raboteuses, avec deux taches d'un noir sombre. Midi de la France.

Trente-cinquième genre. **LAMIE** (*Lamia*, SERV.)

Antennes sétacées au plus aussi longues que le corps, à troisième article moins grand que les deux suivants ensemble; une faible dépression au milieu du prothorax; élytres longues, non convexes, rectangulaires aux épaules; ailes développées; jambes comprimées, triangulaires, élargies au sommet, les intermédiaires portant une pointe mousse sur l'arête extérieure.

LAMIE TEXTOR (*Lamia textor*, LATR.). Long. 18 à 27 millim. (8 à 12 lignes); brune ou d'un noir gris; antennes moins longues que le corps; prothorax épineux, rugueux, ponctué; élytres fortement chagrinées ou ponctuées, surtout à la base. Paris.

Trente-sixième genre. **MONOHAMME** (*Monohammus*, SERV.).

Antennes sétacées, une fois aussi longues que le corps dans les mâles, à troisième article le plus long de tous; élytres allongées, rectangulaires aux épaules, sensiblement rétrécies chez les mâles; pieds grêles, allongés; cuisses linéaires; jambes courbes ou flexueuses; premier article des tarses postérieurs un peu plus long que le troisième.

MONOHAMME SARCLEUR (*Monohammus sartor*, DEJ.). Long. 23 à 29 millim. (10 à 13 lignes); dessus d'un brun bronzé; écusson recouvert d'un duvet jaune; antennes unicolores et noires, ou annelées de cendré; élytres un peu déprimées le long de la suture et transversalement à leur tiers antérieur, rugueuses et ponctuées, surtout à la base, presque sans taches et rétrécies postérieurement dans le mâle, presque parallèles et tachetées de jaune pâle dans la femelle; pieds noirs. Alpes du Jura.

MONOHAMME CORDONNIER (*M. sutor*, DEJ. *Lamia sutor*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 18 à 23 millim. (8 à 10 lignes); dessus d'un brun bronzé; écusson jaune; antennes noires, unicolores ou annelées de cendré; élytres presque parallèles, ponctuées à la base, plus ou moins tachées de jaunâtre; pieds noirs. Alpes du Jura.

MONOHAMME PROVENÇAL (*Monohammus gallo-provincialis*, DEJ. *Lamia gallo-provincialis*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 16 à 25 mill. (7 à 11 lignes); dessus d'un brun bronzé; écusson canaliculé, fauve; élytres ponctuées, fortement chagrinées à leur base, parsemées de taches et de points grisâtres; pattes et antennes fauves, ces dernières annelées dans la femelle. Midi de la France.

Trente-septième genre. **ACANTHODÈRE** (*Acanthoderes*, SERV.)

Antennes sétacées, de onze articles, à peine plus longues que le corps; prothorax court, portant deux ou trois tubercules en dessus; palpes presque filiformes, à dernier article terminé par une pointe; élytres tronquées obliquement au sommet; segment anal échancré dans les mâles, entier dans les femelles; cuisses en masse.

ACANTHODÈRE VARIÉ (*Acanthoderes varius*, SERV. *Lamia varia*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 16 millim. (5 à 7 lignes); dessus du corps un peu convexe, duveteux, d'un gris cendré, parsemé de taches fauves et brunes ou seulement brunes; pieds et antennes annelés; élytres obliquement tronquées. Lyon.

Trente-huitième genre. **ÆDILE** (*Ædilis*, SERV.)

Comme le genre précédent, mais antennes de près de moitié au moins plus longues que le corps, et souvent très-longues; élytres entières au sommet; segment anal échancré dans les mâles, prolongé dans les femelles en un tube conique, saillant; oviducte de celles-ci déprimé, linéaire, ordinairement apparent; premier article des tarsi postérieurs une fois aussi long que le troisième.

ÆDILE DE MONTAGNE. (*Ædilis montana*, SERV. *Lamia ædilis*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 18 millim. (6 à 8 lignes); d'un gris cendré; quatre points jaunes sur le prothorax; élytres presque onduleuses, avec deux bandes obliques brunâtres; premier article des antennes noir du côté extérieur. Lyon.

ÆDILE ATOMAIRE (*Æ. atomaria*, SERV. *Lamia atomaria*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); d'un gris cendré varié de brun; quatre points tuberculeux sur le prothorax; élytres allongées, plus obscures aux deux tiers de leur longueur, ayant des lignes et des points noirs élevés. Les Alpes.

ÆDILE GRISE (*Æ. grisea*, SERV.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); d'un gris cendré; quatre points jaunes sur le prothorax; élytres allongées, obliquement traversées par deux bandes de taches dont la première presque effacée; premier article des antennes noirâtre au sommet. Bordeaux.

Trente-neuvième genre. LEOPE (Leïopus, SERV.)

Comme les *Ædiles*; mais élytres un peu échancrées au sommet; segment anal entier dans les mâles, prolongé dans les femelles en un tube conique peu saillant; oviducte caché. Premier article des antennes presque aussi long que le troisième; point de tubercules sur le prothorax.

LEIOPE NÉBULEUX (*Leïopus nebulosus*, SERV. *Lamia nebulosa*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); d'un gris cendré; des points et une bande ondulée noirs, près de l'extrémité des élytres; antennes et pieds annelés de blanc ou de blanchâtre et de noir. Variété à duvet ferrugineux, pieds et antennes annelés de ferrugineux et de noir. Lyon.

Quarantième genre. EXOCENTRE (Exocentrus, DEJ.)

Antennes hérissées de cils longs et nombreux; prothorax moins long que large, non tuberculeux en dessus, épineux; élytres entières, oblongues, rétrécies vers l'extrémité, mais ni tronquées ni épineuses au sommet.

EXOCENTRE CENDRÉ (*Exocentrus cinereus*, MULS.). Long. 9 millim. (4 lignes); couvert d'un duvet cendré; élytres mouchetées de gris, avec deux taches de la même couleur; antennes annelées. Grande-Chartreuse.

EXOCENTRE CEINT (*E. balteatus*, DEJ.). Long. 5 à 7 millim. (2 à 3 lignes); d'un brun ferrugineux; prothorax pubescent, ayant de chaque côté une petite épine recourbée en arrière; élytres à duvet cendré, avec une bande obscure; antennes peu distinctement annelés. Lyon.

Quarante-unième genre. POGONCHÈRE (Pogonocherus, DEJ.)

Comme le genre précédent, mais élytres tronquées obliquement au sommet, et prothorax tuberculeux; premier article des antennes un peu ovoïde: le quatrième égal au troisième ou plus grand que lui; les suivants plus courts.

POGONCHÈRE OVALE (*Pogonocherus ovalis*, SERV.). Long. 5 à 7 millim. (2 à 3 lignes); élytres presque ovalaires, rétrécies postérieurement et tronquées au sommet, ferrugineuses, à duvet gris cendré moucheté de brun, avec une bande oblique noire et trois lignes élevées. Bourgogne.

POGONCHÈRE FASCICULAIRE (*P. fascicularis*, DEJ.). Long. 5 à 7 millim. (2 à 3 lignes); élytres allant en se rétrécissant jusqu'à leur extrémité, mutiques, obtusément tronquées au sommet, d'un fauve ferrugineux, couvertes d'un duvet mé-

langè de jaunâtre, de brun et de cendré, avec une tache blanche oblique et trois lignes élevées. Lyon.

POGONOCÈRE DE PERROUD (*Pogonocherus Perroudi*, MULS.). Long. 7 à 9 mill. (3 à 4 lignes); élytres rétrécies et tronquées comme dans le précédent, mais un peu épineuses à l'angle extérieur, d'un ferrugineux fauve, à duvet mélangées de fauve brun et de cendré bleuâtre, avec une bande oblique d'un duvet blanc un peu glacé de bleuâtre. Bordeaux.

POGONOCÈRE HISPIDE (*P. hispidus*, DEJ. *Lamia hispida*; 1^{re} ÉDIT.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); quatrième article des antennes d'un blanc pur dans sa plus grande partie; élytres blanchâtres à la base, mélangées de ferrugineux, de cendré et de brun dans le reste de leur longueur, tronquées à l'extrémité qui est fortement épineuse. Paris.

POGONOCÈRE POILU (*P. pilosus*, DEJ. *Lamia pilosa*; 1^{re} ÉDIT.). Long. 5 à 7 millim. (2 à 3 lignes); antennes annelées de ferrugineux et de blanchâtre; élytres rétrécies vers l'extrémité, ayant une forte épine à l'angle extérieur du sommet, ferrugineuses, à duvet cendré ou ferrugineux parsemé de brun, avec une bande oblique, blanchâtre ou d'un blanc ferrugineux. Toute la France.

Quarante-deuxième genre. STENOSOMA (*Stenosoma*, MULS.).

Élytres obliquement tronquées au sommet, sans fascicules de poils; antennes de onze articles: le troisième un peu plus long que le suivant; prothorax plus long que large, presque cylindrique, ayant de chaque côté une petite épine un peu recourbée en devant; corps linéaire.

STENOSOME DE FOUDRAS (*Stenosoma Foudrasi*, MULS.). Long. 9 millim. (4 lignes); linéaire; vertex et prothorax couverts d'un duvet épais, d'un roux jaunâtre; élytres presque glabres, d'un rouge brun, ponctuées et faiblement canaliculées le long de la suture. Bordeaux.

Quarante-troisième genre. MÉSOSE (*Mesosa*, SERV.).

Antennes de onze articles, sétacées, au moins aussi longues que le corps, fortement ciliées en dessous; dernier article des palpes allongé, peu renflé, terminé en pointe obtuse; tête creusée entre les antennes, à face plate et inclinée; prothorax peu renflé dans son milieu, mutique, à surface unie, un peu échancré sur les côtés; élytres larges, entières à l'extrémité; pieds assez forts, médiocrement longs.

MÉSOSE CURCULIONOÏDE (*Mesosa curculionoïdes*, DEJ. *La-*

mia curculionoides, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 16 millim. (5 à 7 lignes); courte, convexe, d'un gris plombé parsemé de petites ondulations jaunes; prothorax ayant quatre taches ocellées noires à iris jaune, et deux taches semblables sur chaque élytre. Toute la France.

MÉSOSE NUÉE (*Mesosa nebulosa*, DEJ. *Lamia nubila*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 14 millim. (4 à 6 lignes); duveteuse; prothorax fauve, rayé de noir; antennes et pieds bruns, annelés de gris blanchâtre; élytres nuées de brun, avec des points ferrugineux et une grande tache cendrée près du bord extérieur. Paris.

Quarante-quatrième genre. NIPHONE (*Niphona*, MEGERLE).

Comme le genre précédent, mais antennes de douze articles dans les mâles, de la longueur du corps; face un peu bombée; tête médiocrement creusée entre les antennes; prothorax à surface inégale; élytres allongées, tronquées et dentelées au sommet, mais à dentelures cachées par des poils. Corps semi-cylindrique.

NIPHONE SAPERDOÏDE (*Niphona saperdoïdes*, DEJ.). Long. 14 à 16 millim (6 à 7 lignes); dessus, antennes et pieds d'un gris fauve; une tache blanche, nuageuse sur les élytres; des mouchetures blanches sur les antennes et sur les pieds. Draguignan.

Quarante-cinquième genre. ANÆSTHÈTE (*Anæsthetis*, DEJ.).

Antennes unicolores, de onze articles, presque glabres, ou garnies en dessous de cils rares et peu allongés; élytres entières à l'extrémité; face très-bombée; pieds assez courts; cuisses légèrement renflées, et du reste mêmes caractères que les deux genres précédents.

ANÆSTHÈTE TESTACÉE (*Anæsthetis testacea*, DEJ. *Saperda testacea*, 1^{re} ÉDIT.). Dessus du corps convexe; antennes, tête et pieds noirs; prothorax un peu cylindrique, brunâtre; élytres fauves, garnies de poils peu nombreux. Midi de la France.

Quarante-sixième genre. AGAPANTHIE (*Agapanthia*, SERV.).

Antennes sétacées, de douze articles, au moins aussi longues que le corps et quelquefois deux fois aussi longues dans les mâles: le premier article moins long que le troisième, le second petit, globuleux; tête sillonnée entre les antennes; face très-inclinée; prothorax dilaté et arrondi de chaque côté; élytres entières; crochets des tarses simples.

AGAPANTHIE ARROSÉE (*Agapanthia irrorata*, DEJ. *Saperda*

irrorata, 1^{re} ÉDIT.). Long. 16 à 18 millim. (7 à 8 lignes); d'un noir bleuâtre; antennes annelées; prothorax rayé; quelques lignes de petites taches grises sur les élytres; ces mouchetures manquent quelquefois. Midi de la provence.

AGAPANTHIE DE L'ASPHODÈLE (*Agapanthia asphodeli*, DEJ. *Saperda asphodeli*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 16 à 20 mill. (7 à 9 lignes); prothorax court avec trois bandes longitudinales d'un duvet jaune; élytres d'un jaune verdâtre bronzé, uniformément ponctuées. Bordeaux.

AGAPANTHIE DU CHARDON (*A. cardui*, DEJ. *Saperda cardui*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); d'un gris noirâtre; parsemée d'un duvet jaunâtre; trois lignes jaunâtres sur le prothorax; écusson de cette couleur; antennes annelées de noir et de gris. Midi de la France.

AGAPANTHIE A COU ÉTROIT (*A. angusticollis*, DEJ.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); comme la précédente, mais prothorax plus long que large, plus allongé et presque cylindrique. Midi de la France.

AGAPANTHIE BLEUE (*A. cœrulea*, SCHONH.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); d'un beau bleu métallique en dessus; tête et prothorax pointillés; élytres fortement ponctuées; écusson garni de poils blancs; antennes et pieds noirâtres, au moins en partie. Midi de la France. Variété noire, avec la seconde moitié des élytres d'un bleu d'acier. Bourgogne.

AGAPANTHIE SUTURALE (*A. suturalis*, DEJ. *Saperda suturalis*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); d'un noir bronzé; antennes annelées; trois raies d'un gris jaunâtre sur le prothorax; élytres pointues à l'extrémité, ayant leur suture grise. Midi de la France.

AGAPANTHIE MARGINALE (*A. marginalis*, PEIROL.). Comme la précédente, mais suture des élytres à peine distincte. Mont-Pila.

AGAPANTHIE, D'UN NOIR CUIVREUX (*A. nigrocœnea*, DUFOUR). Comme la *suturalis*, mais dessus du corps d'un noir violâtre, ou bleuâtre bronzé; vertex et prothorax avec une ligne blanchâtre dans leur milieu; élytres sans bordure suturale. Midi de la France.

AGAPANTHIE MARGINELLE (*A. marginella*; DEJ.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); corps linéaire; trois bandes jaunâtres sur le prothorax; antennes non annelées; élytres d'un gris cendré, bordées de jaunâtre le long de la suture et sur les côtés. Midi de la France.

Quarante-septième genre. COMPSIDIE (Compsidia, MULS.):

Antennes sétacées, de onze articles, presque de la longueur du corps ou un peu plus longues, annelées, à cils peu nombreux; face inclinée, un peu bombée; segment anal entier dans les deux sexes; pieds assez courts; jambes intermédiaires un peu flexueuses ou largement et peu profondément échan-crées, faiblement frangées; crochets des tarsi simples; élytres amincies vers l'extrémité, un peu convexes, non terminées en pointe au sommet.

COMPSIDIE DU PEUPLIER (Compsidia populnea, MULS. Saperda populnea, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 14 mill. (4 à 6 lignes); un peu déprimée, noirâtre; antennes annelées de noir et de cendré; trois lignes jaunâtres sur le prothorax, dont celle du milieu souvent effacée, et quatre à cinq points de la même couleur sur les élytres. Paris.

Quarante-huitième genre. ANOERÉE (Anœrea, MULS.).

Mêmes caractères que le précédent, mais élytres un peu déprimées en dessus, et terminées au sommet par une petite pointe.

ANOERÉE CARCHARIAS (Anœrea carcharias, MULS. Saperda carcharias, 1^{re} ÉDIT.). Long. 23 à 27 millim. (10 à 12 lignes); couverte d'un duvet d'un cendré jaunâtre; élytres chagrinées ou ponctuées de gros points noirâtres; antennes annelées de noir et de gris. Paris.

Quarante-neuvième genre. SAPERDE (Saperda, FAB.).

Comme les *Compsidies*, mais élytres obtuses ou tronquées au sommet; yeux non divisés en deux parties; segment anal des mâles visiblement échan-cré.

SAPERDE DU TREMBLE (Saperda tremula, FAB.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); pubescente; verte; deux ou quatre points d'un noir velouté sur le prothorax, quatre sur les élytres. — *Variétés*: 1^o d'un vert jaunâtre passant au vert bleuâtre ou au vert-de-gris; 2^o d'un gris plombé; 3^o à 4^e point des élytres nul ou obli-téré. France.

SAPERDE PONCTUÉE (S. punctata, FAB.). Long. 11 à 18 millim. (5 à 8 lignes); entièrement couverte d'un duvet verdâtre. Six points noirs sur le prothorax et dix ou douze sur chaque élytre. — *Variétés*: 1^o passant du bleuâtre blanc au vert-de-gris, ou au vert jaunâtre; 2^o à points latéraux du prothorax nuls; 3^o à deuxième ou quatrième point des élytres obli-téré. France.

SAPERDE PORTE-ÉCHELLE (*Saperda scalaris*, PAYK.). Long. 14 à 18 millim. (6 à 8 lignes); hispide; jaunâtre en dessous; élytres noires, avec la ligne suturale dentée et des points jaunes. Paris. — *Var.* à duvet du dessus d'un cendré blanchâtre.

Cinquantième genre. ANOETIE (Anœtia, DEJ.).

Comme les *Saperdes*, mais yeux largement séparés en deux parties; antennes presque filiformes, un peu plus longues que le corps, unicolores: les troisième et quatrième articles presque égaux; pieds courts.

ANOETIE BOUT-BRULÉ (*Anœtia præusta*, DEJ. *Saperda præusta*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 1 à 5 millim. (1/2 à 2 lignes); pieds antérieurs, jambes et tarsi des suivants d'un jaune livide, ainsi que les élytres qui sont noires à l'extrémité. — *Var.* à jambes et tarsi des pieds postérieurs bruns ou d'un brun jaunâtre. France.

Cinquante-unième genre. STENOSTOLE (Stenostola, DEJ.).

Antennes sétacées, un peu plus longues que le corps, de 11 articles: le premier renflé, le deuxième petit et globuleux, le troisième le plus long, cylindrique ainsi que les suivants; dernier article des palpes un peu ovalaire, tronqué au sommet; crochets des tarsi divisés en deux; élytres allongées, presque linéaires, rétrécies dans leur milieu, arrondies ou obtuses au sommet.

STENOSTOLE AUX PIEDS NOIRS (*Stenostola nigripes*, DEJ.). Long. 9 à 14 millim. (4 à 6 lignes); prothorax ardoisé, avec deux lignes longitudinales blanchâtres; écusson blanchâtre; élytres noires, couvertes d'un duvet d'un gris cendré. Jura. — *Var.* à prothorax sans lignes blanchâtres.

Cinquante-deuxième genre. OBÉRÉE (Oberea, MEGERLE.).

Comme le genre précédent, mais antennes moins longues que le corps, presque filiformes; palpes courts, à dernier article pointu; élytres obliquement échancrées ou tronquées au sommet.

OBÉRÉE OCULÉE (*Oberea oculata*, DEJ. *Saperda oculata*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 16 à 18 millim. (7 à 8 lignes); linéaire; tête et antennes noires; abdomen, pattes et prothorax d'un roux jaunâtre, ce dernier souvent avec deux points noirs; élytres d'un noir cendré. France.

OBÉRÉE A PRUNELLE (*O. pupillata*, DEJ.). Long. 11 à 16 millim. (5 à 7 lignes); linéaire; tête, antennes, un point de

chaque côté du prothorax, et tache dessous le corps, noirs prothorax, pieds et tache sur l'écusson, d'un jaune orangé, élytres ardoisées, ponctuées, échancrées au sommet. Bourgogne.

OBÉRÉE LINÉAIRE (*Oberea linearis*, DEJ. *Saperda linearis*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 16 millim. (5 à 7 lignes); linéaire; cyhndrique; noire; palpes et pieds d'un jaune roussâtre; élytres ponctuées, quelquefois bordées de jaune à la base. Paris.

OBÉRÉE ERYTHROCEPHALE (*O. erythrocephala*, DEJ.). Long. 7 à 11 millim. (3 à 5 lignes); linéaire; tête et prothorax d'un rouge ferrugineux; antennes noires; pieds et extrémité du ventre, d'un jaune orangé; élytres noires, ponctuées. — *Var.* à prothorax d'un gris cendré. France.

Cinquante-troisième genre. PHYTOECIE (*Phytoecia*, DEJ.).

Comme dans les *Stenostoles*, mais élytres se retrécissant vers l'extrémité, obliquement tronquées ou, mais rarement, presque terminées en pointe au sommet; antennes presque filiformes; dernier article des palpes pointu.

PHYTOECIE PORTE-BANDE (*Phytoecia vittigera*, MULS.). Long. 16 à 18 millim. (7 à 8 lignes); d'un gris brunâtre; trois lignes blanches sur le prothorax, celle du milieu la plus longue; une bande longitudinale de la même couleur sur les élytres, qui sont ponctuées. Algérie.

PHYTOECIE MACULÉE (*P. maculosa*, MULS.). Comme la précédente, mais dessus d'un cendré jaunâtre; bande des élytres formée de mouchetures; points plus nombreux et moins réguliers. Midi de la France.

PHYTOECIE VOISINE (*P. affinis*, DEJ.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); extrémité du ventre, cuisses, jambes et prothorax d'un rouge jaune; ce dernier bordé à la base et au sommet de la même couleur, et portant sur son disque deux points semblables; élytres couvertes d'un duvet ardoisé. France.

PHYTOECIE OPHTALMIQUE (*P. ophthalmica*, DEJ.). Long. 7 à 11 millim. (3 à 5 lignes); élytres d'un gris cendré ou ardoisé; prothorax d'un rouge ferrugineux, bordé de noir au sommet et à la base, avec sept points de la même couleur sur le disque; tête d'un rouge ferrugineux, avec trois points noirs sur l'occiput; extrémité du ventre, cuisses et jambes d'un jaune rouge, avec les genoux et le haut des quatre jambes postérieures, noirs. Bourgogne.

PHYTOECIE PONCTUÉE (*Phytoecia punctum*, DEJ.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); dessus d'un gris ardoisé; un large point d'un rouge ferrugineux au milieu du prothorax; pieds noirs; extrémité du ventre, jambes antérieures et seconde moitié des cuisses, d'un jaune rouge. Midi de la France.

PHYTOECIE LINÉOLÉE (*P. lineola*, DEJ. *Saperda lineola*, 1^{re} ÉDIT.) Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); ardoisée en dessus; une ligne élevée d'un rouge jaune, sur le prothorax; seconde moitié des cuisses, jambes antérieures et extrémité du ventre d'un jaune rouge; pieds noirs. Lyon.

PHYTOECIE BATÉE (*P. ephippium*, DEJ.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); dessus ardoisé; une ligne d'un blanc jaunâtre sur le prothorax; écusson de même couleur; moitié des cuisses, jambes antérieures et souvent partie des intermédiaires, d'un jaune rouge. Midi de la France.

PHYTOECIE CYLINDRIQUE (*P. cylindrica*, DEJ. *Saperda cylindrica*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); dessus ardoisé; une ligne d'un blanc-cendré sur le prothorax; écusson de même couleur; moitié des cuisses et jambes des pieds antérieurs d'un roux jaunâtre. Alpes du Jura.

PHYTOECIE CORNE-NOIRE (*P. nigricornis*, DEJ.). Long. 7 à 11 millim. (3 à 5 lignes); dessus du corps et pieds ardoisés; trois lignes d'un blanc cendré sur le prothorax, celle du milieu la plus longue. Alpes du Jura.

PHYTOECIE VERDATRE (*P. virescens*, DEJ. *Saperda virescens*, 1^{re} ÉDIT.) Long. 7 à 14 millim. (3 à 6 lignes); dessus du corps et pieds d'un cendré verdâtre; premier article des tarsi postérieurs à peu près aussi long que les trois derniers ensemble; trois lignes plus pâles sur le prothorax; élytres un peu canaliculées, rebordées à la suture. France.

PHYTOECIE DE LA MOLYBDÈNE (*P. molybdæna*, DEJ.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); d'un bleuâtre cendré en dessus; tarsi comme le précédent; une ligne d'un cendré blanchâtre sur le prothorax; élytres un peu déprimées sur leur disque et rebordées à la suture. France orientale.

SECTION DEUXIÈME.

Tête penchée, brusquement rétrécie en arrière en forme de cou; yeux arrondis, entiers ou légèrement échancrés; dernier article des palpes généralement renflé.

* Tête prolongée derrière les yeux d'une longueur presque égale au moins au diamètre de ces derniers.

Cinquante-quatrième genre. VESPÈRE (*Vesperus*, DEJ.).

Dernier article des palpes renflé, obtriangulaire; prothorax mutique; yeux derrière les antennes; celles-ci dentées en scie, de onze articles allongés, le premier arqué, plus court que le troisième; élytres des femelles plus courtes que l'abdomen, béantes; ailes des mâles développées, celles des femelles courtes ou nulles.

VESPÈRE BRUYANT (*Vesperus strepens*, DEJ. *Leptura strepens*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 20 à 27 millim. (9 à 12 lignes); tête d'un ferrugineux brunâtre ou d'un brunâtre livide; prothorax de même couleur; élytres d'un jaunâtre livide ou brunâtre, sans côtes apparentes dans le mâle, à côtes plus ou moins obliquées dans la femelle. Provence.

VESPÈRE PALE (*V. luridus*, Mâl., *Solieri*, Fem. DEJ.). Long. 5 à 18 millim. (2 à 8 lignes); comme le précédent, mais antennes à peine dentées, plus longues; tête du mâle fortement rétrécie en arrière, et celle de la femelle non élargie dans son prolongement; élytres d'un pâle livide. Midi de la Pro vence.

VESPÈRE DE XATART (*V. Xatartii*, DEJ.). Long. 27 millim. (12 lignes); tête d'un noir de poix, ainsi que le thorax; élytres pâles, presque deux fois plus courtes que l'abdomen, dans la femelle, et chargées de quatre côtes à peine élevées. Pyrénées.

Cinquante-cinquième genre. RHAMNUSIE (*Rhamnusium*, DEJ.).

Palpes comprimés, le dernier article des maxillaires en ovale tronqué et sillonné en long; yeux notablement échaucrés et rétrécis; prothorax muni de chaque côté d'un tubercule obtus; troisième et quatrième articles des antennes moins longs que les suivants, ceux-ci un peu comprimés et subdentés en scie; élytres presque parallèles, ou très-peu rétrécies vers le milieu.

RHAMNUSIE DU SAULE (*Rhamnusium salicis*, DEJ. *Rhagium salicis*, 1^{re} ÉDIT.). D'un rouge fauve; poitrine noire; antennes noires, fauves à la base; élytres d'un bleu noirâtre, quelquefois rouges. Paris.

Cinquante-sixième genre. RHAGIE (*Rhagium*, FAB.).

Comme le genre précédent, mais prothorax portant un tubercule épineux de chaque côté; troisième article des antennes plus long que les suivants; dernier article des palpes un peu moins comprimé, obconique obtriangulaire; yeux presque entiers et presque arrondis.

RHAGIE BIFASCIÉE (*Rhagium bifasciatum*, FAB.). Long. 11 à 20 millim. (5 à 9 lignes); élytres noires auprès de la suture, rougeâtres sur les côtés, ayant deux taches obliques d'un jaune pâle et trois lignes élevées sur chacune. Paris.

RHAGIE UNIFASCIÉE (*R. unifasciatum*, MULS.). Comme la précédente, dont elle n'est probablement, ainsi que la suivante, qu'une variété, mais élytres bronzées depuis la base jusqu'à la première bande et le long de la suture jusqu'au milieu de leur longueur; d'un ferrugineux testacé ou roux assez vif dans tout le reste. Alpes.

RHAGIE D'ECOFFET (*R. Ecoffeti*, MULS.). Elytres d'un rouge pâle ou blanchâtre dans leur pourtour, bronzées à leur base et sur les côtés à l'extrémité; d'un jaune livide dans leur partie moyenne. Pontarlier.

RHAGIE MORDANTE (*R. mordax*, FAB.). Long. 18 à 27 millim. (8 à 12 lignes); grise, un peu hispide; cuisses piquetées de noir; élytres nébuleuses, ayant deux bandes testacées peu apparentes et deux lignes élevées. Paris.

RHAGIE SCRUTATEUR (*R. scrutator*. — *Stenocorus scrutator*, OLIV.). Même grandeur; noire; chagrinée; couverte d'un duvet très-court et d'un gris jaunâtre; tête fort large postérieurement, marquée d'un sillon longitudinal profond; élytres ayant des lignes élevées et chacune deux bandes transversales droites, écartées, ferrugineuses. Autriche. France?

RHAGIE INQUISITEUR (*R. inquisitor*, FAB.). Long. 16 à 20 millim. (7 à 9 lignes); noire; couverte d'un duvet jaunâtre; dessous du corps pointillé de noir; élytres ayant deux lignes élevées et chacune deux bandes testacées et irrégulières. Paris.

RHAGIE CHERCHEUSE (*R. indagator*, FAB.). Long. 9 à 16 millim. (4 à 7 lignes); élytres chagrinées, d'un cendré rougeâtre, ayant chacune trois lignes élevées et deux ou trois bandes noires; pattes brunes, à tarsi noirs. France.

RHAGIE NAIN (*R. minutum*, FAB.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); élytres d'un gris rougeâtre, chagrinées, ayant chacune trois lignes élevées, deux bandes, et quelques traits dans l'intervalle, noirs. Allemagne.

RHAGIE INVESTIGATEUR (*R. investigator*, MULS.). Comme l'*indagator*, dont elle n'est probablement qu'une variété, mais élytres couvertes d'un duvet jaune cendré, avec trois bandes subréticulées, noires, l'intermédiaire plus large.

* * Tête brusquement rétrécie derrière les yeux, et séparée du prothorax par un cou.

‡ Antennes ordinairement devant les yeux.

Cinquante-septième genre. TOXOTE (*Toxotus*, DEJ.).

Ecusson en triangle curviligne; dernier article des palpes obovique; antennes ayant le quatrième article à peine moitié aussi long que le plus grand de ceux auxquels il tient; prothorax allongé, portant de chaque côté un tubercule obtus ou un peu épineux; élytres relevées aux épaules.

TOXOTE DISSEMBLABLE (*Toxotus dispar*, DEJ.). Long. 11 millim. (5 lignes); quatrième article des antennes à peine aussi grand que la moitié du suivant: celui-ci aussi long que le troisième; élytres un peu rétrécies à leur extrémité, obliquement tronquées du sommet à l'angle sutural, testacées ou d'un jaune terne dans le mâle, noires comme le reste du corps dans la femelle. Sarguennines.

TOXOTE COUREUR (*T. cursor*, DEJ.). Long. 16 à 23 millim. (7 à 10 lignes); quatrième article des antennes tout au plus aussi grand que la moitié du suivant, celui-ci notablement plus long que le troisième; élytres testacées, avec la suture et une raie longitudinale noires, ayant chacune trois lignes élevées peu apparentes. Grande-Chartreuse.

TOXOTE DE VERNEUIL (*T. Verneuilii*, MULS.). Comme le précédent, mais élytres d'un ferrugineux un peu livide, paraissant jaunâtre à cause du duvet dont elles sont garnies; tout le reste du corps d'un ferrugineux pâle. Alpes.

TOXOTE DE MIDI (*T. meridianus*, DEJ. *Leptura meridiana*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 23 millim. (6 à 10 lignes); quatrième article des antennes à peine aussi grand que la moitié du précédent, celui-ci plus long que le cinquième, ainsi que dans toutes les espèces suivantes. Corps noir, pubescent; une pointe courte et mousse de chaque côté du prothorax; pattes testacées, à tarses et genoux noirâtres; base des élytres et abdomen testacés. France.

TOXOTE CHRYSOGASTRE (*T. chrysogaster*, DEJ. *Leptura chrysogaster*, 1^{re} ÉDIT.). Noir, couvert d'un duvet soyeux et d'un gris doré; élytres un peu ponctuées, presque lisses, obliquement tronquées à l'extrémité, du côté qui regarde la suture. France.

TOXOTE LISSE (*T. laevis*, MULS. *Leptura laevis*, 1^{re} ÉDIT.). Partie des antennes, de la bouche, des pieds et du ventre d'un

ferrugineux pâle ou testacé ; corps pubescent, noir ; élytres livides, un peu noires à l'extrémité et à la suture. Paris.

TOXOTE SOYEUX (*Toxotus sericeus*, MULS. *Leptura sericea*, 1^{re} ÉDIT.). Epaules, abdomen, une grande partie des pattes, origine du bord extérieur des élytres, rougeâtres ; élytres d'un noir verdâtre, soyeuses, presque lisses. Paris.

TOXOTE GENOUILLÉ (*T. geniculatus*, MULS.). Elytres entièrement d'un ferrugineux pâle ou d'un jaune ferrugineux ; majeure partie des pieds, partie des antennes au moins, de la bouche et du ventre, de la même couleur ; le reste noir ; tête et prothorax à duvet d'un gris cendré, gris jaunâtre, ou presque doré. France.

Cinquante-huitième genre. PACHYTE (*Pachyta*, DEJ.).

Comme le genre précédent, mais écusson en triangle rectiligne ; quatrième article des antennes plus de moitié aussi grand que le plus long de ceux avec lesquels il est uni ; dernier article des palpes en ovale tronqué, un peu cylindrique, ou faiblement obtriangulaire.

A. Un tubercule de chaque côté du prothorax.

a. Elytres presque parallèles, rétrécies dans le milieu.

PACHYTE GRILLÉE (*P. clathrata*, DEJ.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes) ; prothorax noir, allongé, à tubercules obtus ; élytres étroites, obliquement tronquées au sommet, noires, à réseau jaunâtre à la partie postérieure. Alpes. Variété à pieds d'un brun ferrugineux, ou noirâtres. Bourgogne.

PACHYTE RÉTIGULÉE (*P. reticulata*, MULS.). Comme la précédente, mais base des élytres également parée de bandes ou de réticulations testacées ou d'un jaune rouge. Jura.

PACHYTE A DOUZE TACHES (*P. duodecim-maculata*, DEJ. *Leptura 12-maculata*, 1^{re} ÉDIT.). Tubercules du prothorax obtus ; élytres d'un jaune pâle, ayant chacune six taches ponctiformes noires, une à l'écusson, trois au bord extérieur, deux sur le disque. Les Alpes.

PACHYTE INTERROGATION (*P. interrogationis*, DEJ. *Leptura interrogationis*, 1^{re} ÉDIT.). Elytres d'un jaune pâle, portant quatre taches noires ponctiformes, l'une à l'écusson, les trois autres sur le bord externe, et une ligne de la même couleur et arquée. Alpes.

PACHYTE A BANDE COURBE (*P. curvilineata*, MULS.). Elytres d'un jaune pâle, portant trois taches noires presque poncti-

formes, l'une à l'écusson, les deux autres touchant au bord extérieur, avec une bande de la même couleur, recourbée à ses deux extrémités jusqu'au bord externe. Alpes.

PACHYTE A TACHES JAUNES (*Pachyta flavinotata*, MULS.). Comme les précédentes, mais élytres noires à la suture, ayant trois taches ponctiformes sur le bord extérieur, et une bande transversale près du sommet, d'un jaune pâle. Alpes.

PACHYTE MARGINELLE (*P. marginella*, MULS.). Comme les précédentes, mais élytres noires; suture, deux à quatre taches ponctiformes sur le bord extérieur, et extrémité, d'un jaune pâle. — *Var.* : 1° à élytres noires, bord extérieur orné d'une à trois taches triangulaires ou ponctiformes d'un jaune pâle; 2° à élytres entièrement noires, ou avec l'extrémité obscurément ferrugineuse, et quelques taches de cette couleur peu apparentes. Alpes.

PACHYTE VIRGINALE (*P. virginea*, DEJ. *Leptura virginea*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); noire; abdomen rougeâtre; élytres d'un bleu violet. Midi de la France. — *Var.* : 1° élytres d'un violet métallique; 2° prothorax rouge; élytres d'un bleu ou violet métallique; 3° élytres entièrement noires. Alpes.

a, a. *Elytres se rétrécissant de la base à l'extrémité; cuisses postérieures plus longues que l'abdomen.*

PACHYTE QUATRE-TACHES (*P. quadrimaculata*, DEJ. *Leptura 4-maculata*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 20 millim. (5 à 9 lignes); noire; prothorax bituberculeux sur son disque; élytres livides, ayant chacune deux grandes taches noires, l'une au tiers, l'autre aux deux tiers de leur longueur. — *Var.* : à une seule tache. Midi de la France.

AA. *Prothorax sans tubercules ni pointes sur les côtés.*

× *Elytres se rétrécissant de la base à l'extrémité. Cuisses postérieures plus longues que l'abdomen.*

PACHYTE A DIX POINTS (*P. decem-punctata*, DEJ. *Leptura decem-punctata*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); noire; légèrement couverte d'un duvet doré; élytres jaunes, ayant chacune trois points et deux taches noires. Paris. — *Var.* : 1° les trois points antérieurs réunis en une bande; 2° les trois points antérieurs réduits à deux par la réunion de deux d'entre eux; 3° élytres d'un jaune livide, à trois taches ou points noirs.

X X *Elytres presque parallèles.*

PACHYTE ÉTRILLÉE (*Pachyta strigilata*, DEJ.). Long. 9 millim. (4 lignes); noire, hérissée de poils obscurs; élytres d'un fauve livide, avec le rebord sutural brun, et une ligne de la même couleur, descendant jusqu'au milieu de leur longueur. Basses-Alpes. — *Var.*: à élytres sans raie brune humérale.

PACHYTE A COLLIER (*P. collaris*, DEJ. *Leptura collaris*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); tête, antennes, pattes et poitrine noires; prothorax et abdomen rouges; élytres d'un bleu foncé noirâtre. — *Var.*: à prothorax noir. France.

† Antennes insérées à l'extrémité antérieure de l'échancrure des yeux.

Cinquante-neuvième genre. STRANGALIE (*Strangalia*, SERV.).

Antennes filiformes, presque aussi longues que le corps, au moins dans les mâles; dernier article des palpes allongé, médiocrement renflé vers l'extrémité; élytres rétrécies de la base à l'extrémité; angle postérieur du prothorax prolongé en pointe épineuse; pieds grêles et allongés.

STRANGALIE DORÉE (*Strangalia aurulenta*, SERV. *Leptura aurulenta*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 18 millim. (6 à 8 lignes); noire; prothorax ayant ses bords antérieurs et postérieurs dorés; élytres testacées, avec quatre bandes simples, noires; pattes brunes; base des cuisses noire. France.

STRANGALIE QUADRIFASCIÉE (*S. quadrifasciata*, SERV. *Leptura quadrifasciata*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); noire; élytres testacées, mucronées extérieurement à l'extrémité, avec quatre bandes transverses noires, dentées. Alpes du Jura.

STRANGALIE VILLAGEOISE (*S. villica*, SERV. *Leptura villica*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); ferrugineuse; yeux, antennes et poitrine noirs; élytres ferrugineuses dans la femelle, noires dans le mâle. France.

STRANGALIE BORDÉE DE ROUX (*S. rufomarginata*, SERV.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); prothorax roux; élytres d'un noir bleuâtre, à base ferrugineuse, avec une tache de la même couleur au-dessous de chaque angle huméral. France.

STRANGALIE LABIÉE (*S. labiata*. — *Stenura labiata*, DEJ.). Long. 14 à 18 millim. (6 à 8 lignes); partie de la bouche, premier article des antennes, parties antérieure et postérieure du prothorax, élytres, ventre, cuisses et jambes d'un rouge testacé

ou ferrugineux; tout le reste noir. — *Var.* : comme la précédente, mais prothorax entièrement noir. Paris.

STRANGALIE A LABRE ROUX (*Strangalia fulvilabris*, PERRAUD.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); entièrement noire; parties de la bouche d'un ferrugineux livide. France.

STRANGALIE PUBESCENTE (*S. pubescens*, SERV.). Long. 14 millim. (6 lignes); prothorax noir, pubescent; élytres d'un noir bleuâtre, obliquement échancrées au sommet; tout le reste du corps noir. France méridionale.

STRANGALIE OBSCURE (*S. obscura*, MULS.). Long. 14 millim. (6 lignes); comme la précédente; noire; base des jambes d'un ferrugineux testacé. France.

STRANGALIE SOYEUSE (*S. holosericea*, MULS.). Comme la précédente; noire; élytres et base des jambes ferrugineuses ou d'un ferrugineux testacé. France.

STRANGALIE ATRE (*S. atra*, SERV. *Leptura atra*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); entièrement noire et un peu pubescente; élytres échancrées obliquement à l'extrémité. France.

STRANGALIE ARMÉE (*S. armata*, DEJ.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); antennes annelées de jaune et de noir; prothorax noir; élytres d'un jaune pâle, portant quatre bandes noires, la première au quart de leur longueur et formée de points, la seconde au milieu, la troisième transversale, la dernière apicale. — *Var.* : à bande antérieure des élytres nulle, ou réduite à un seul point sur chacune, ou à deux points. France.

STRANGALIE SINUÉE (*S. sinuata*. — *Leptura sinuata*, PANZ.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); comme l'*armata*, mais bande antérieure des élytres entière, fortement recourbée dans son milieu du côté de la base, presque en ligne droite à la partie opposée; seconde bande entière. France.

STRANGALIE UN PEU ÉPINEUSE (*S. subspinosa*. — *Leptura subspinosa*, FAB.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); comme l'*armata*, mais bande antérieure des élytres formée, sur chacune, de trois points, l'interne placé sur la suture et commun aux deux étuis, la seconde bande nébulusement prolongée jusqu'à la suture. France.

STRANGALIE ÉPERONNÉE (*S. calcarata*. — *Leptura calcarata*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); noire; antennes annelées de jaune et de noir; jambes postérieures dentées; élytres jaunes, amincies, ayant quatre bandes noires : la première formée de cinq points, la seconde interrompue. France.

STRANGALIE ATTÉNUÉE (*Strangalia attenuata*, DEJ. *Leptura attenuata*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); noire; abdomen quelquefois testacé, à extrémité noire; pattes testacées; élytres testacées, atténuées, ayant quatre bandes noires. France.

STRANGALIE NOIRE (*S. nigra*, DEJ.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); d'un noir brillant; partie de l'abdomen d'un rouge ferrugineux; élytres obliquement tronquées à l'extrémité. Paris.

STRANGALIE PORTE-CROIX (*S. cruciata*, DEJ. *Leptura cruciata*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 7 à 11 millim. (3 à 5 lignes); tête, prothorax, antennes et pattes noirs; abdomen rouge, avec le bout noir; élytres rouges, avec l'extrémité et une bande transverse, noires. Paris.

STRANGALIE MÉLANURE (*S. melanura*, DEJ. *Leptura melanura*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); noire; élytres rouges ou testacées, à suture et extrémité noires; ventre noir. Paris.

Soixantième genre. LEPTURE (*Leptura*, LIN.).

Comme le genre précédent, mais angles postérieurs du prothorax obtus, non prolongés en pointe épineuse; palpes maxillaires plus longs que les labiaux, à dernier article presque ovoïde, à sommet tronqué.

LEPTURE VERDOYANTE (*Leptura virens*, LATR.). Long. 14 à 18 millim. (6 à 8 lignes); d'un vert jaunâtre et soyeux; antennes annelées de vert et de noir. Grande-Chartreuse.

LEPTURE ROUGE (*L. rubra*, LATR. *Leptura rubra et testacea*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 14 à 20 millim. (6 à 9 lignes); noire; prothorax, élytres et jambes rouges, dans la femelle; prothorax noir; jambes fauves et élytres testacées, sans taches, dans le mâle. — *Var.* : avec deux taches ferrugineuses sur le derrière de la tête. France.

LEPTURE ROUSSE (*L. rufa*, DEJ.). Long. 16 millim. (7 lignes); prothorax noir, ainsi que la tête et l'extrémité des mandibules; antennes noires *mâl.*, ou ferrugineuses *fem.*; élytres échan-crées au sommet, d'un rouge ferrugineux, ainsi que le labre, les palpes, l'anus et les pieds. France.

LEPTURE DE FONTENAY (*L. Fontenayi*, MULS.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); élytres d'un rouge ferrugineux, obliquement échan-crées au sommet; prothorax noir, ainsi que tout le reste du corps; yeux bruns; ventre ayant près du bord antérieur de ses anneaux une bande d'un blanc argenté. Cuis-ses simples. Bordeaux.

LEPTURE AILES-ROUSSES (*Leptura rufipennis*, MULS.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); noire; élytres d'un rouge ferrugineux, obliquement échancrées au sommet; pieds antérieurs et intermédiaires d'un testacé ferrugineux, à cuisses renflées; les postérieurs noirs, avec l'extrémité des jambes et une partie des tarse; d'un ferrugineux obscur. Alpes.

LEPTURE SCUTELLÉE (*L. scutellata*, LATR.). Long. 11 à 18 millim. (5 à 8 lignes); dessus du corps ponctué, d'un noir mat; écusson blanc ou jaunâtre; élytres finement pointillées, obliquement tronquées au sommet. Paris.

LEPTURE HASTÉE (*L. hastata*, LATR.). Long. 14 à 16 millim. (6 à 7 lignes); noire; élytres rouges, ayant l'extrémité et la suture noires, ainsi qu'une tache triangulaire qui se prolonge jusqu'à l'extrémité. Paris.

LEPTURE COTONNEUSE (*L. tomentosa*, LATR.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); noire; prothorax hérissé de poils jaunâtres; élytres testacées, noires à l'extrémité; segment anal échancré et bidenté. France.

LEPTURE CEINTE (*L. cincta*, GYLL.). Long. 11 à 14 millim. (5 à 6 lignes); élytres échancrées à l'extrémité, livides avec le sommet, le bord extérieur et le rebord sutural noirs; ou rouges avec une partie du bord externe et le bout du sommet noirs; prothorax et tout le reste du corps noirs; segment anal peu ou point échancré. France.

LEPTURE NOTÉE (*L. notata*, LATR.). Elle ne diffère de la précédente que par ses élytres rouges, avec le bord externe et une partie de la surface noirs. Peut-être n'est-ce qu'une variété? France.

LEPTURE SANGUINOLENTE (*L. sanguinolenta*, GYLL.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); noire; élytres échancrées à l'extrémité, d'un jaune livide avec le sommet et une partie au moins du bord externe noirs; ou entièrement rouge; segment anal peu ou point échancré. France.

LEPTURE A CORNES TACHÉES (*L. maculicornis*, DE GEER.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); noire; élytres d'un jaune livide, échancrées à leur sommet; antennes annelées de ferrugineux à la base de leurs articles. France.

LEPTURE LIVIDE (*L. livida*, LATR.). Long. 5 à 9 millim. (2 à 4 lignes); noire; élytres tronquées et obtuses au sommet, d'un rouge jaune; segment anal terminé en pointe obtuse. Paris.

LEPTURE UNIPONCTUÉE (*L. unipunctata*, LATR.). Long. 9 à 14

millim. (4 à 6 lignes); noire; élytres allongées, convexes, obtuses ou tronquées à l'extrémité, fauves, ayant chacune un point noir au milieu. Midi de la France.

Soixante-unième genre. ANOPLODÈRE (*Anoplodera*, MULS.).

Elytres presque parallèles, rétrécies vers leur milieu ou presque aussi larges à l'extrémité qu'à la base; angle postérieur du prothorax obtus; palpes maxillaires plus longs que les labiaux, à dernier article renflé et tronqué; antennes presque filiformes.

ANOPLODÈRE SEX-GUTTÉE (*Anoplodera sex-guttata*, MULS. *Leptura sex-guttata*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); entièrement noire; trois taches ponctiformes fauves sur chaque élytre. Paris.

ANOPLODÈRE EXCLAMATION (*A. exclamationis*. — *Leptura exclamationis*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); noire; chaque élytre ayant au milieu une ligne jaune, et un point de la même couleur vers la base. France. Variété à tache antérieure existant seule.

ANOPLODÈRE A PIEDS ROUX (*A. rufipes*, MULS.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); d'un noir mat et pubescent en dessus, luisant en dessous; extrémité des cuisses et base des jambes d'un rouge jaune. Variété à pieds entièrement noirs. France.

ANOPLODÈRE PALE (*A. lurida*, MULS.). Long. 9 à 11 millim. (4 à 5 lignes); prothorax et tête ferrugineux ou d'un brun obscur; élytres d'un testacé livide; pieds jaunâtres; extrémité des cuisses et des jambes postérieures noire. Paris.

Soixante-deuxième genre. GRAMMOPTÈRE (*Grammoptera*, SERV.).

Elytres comme dans le genre précédent; angles postérieurs du prothorax terminés par une petite épine; palpes maxillaires plus longs que les labiaux, à dernier article presque cylindrique, faiblement renflé dans son milieu. Antennes un peu cylindriques, à premier article renflé, les troisième et cinquième plus grêles que les derniers.

GRAMMOPTÈRE SPINOSULE (*Grammoptera spinosula*, FOURDRAS). Prothorax pubescent, brunâtre, plus ou moins livide; élytres d'un testacé livide; pieds d'un livide fauve; extrémité des cuisses et des quatre jambes postérieures noirâtre ainsi que les tarses. Mont-d'Or.

GRAMMOPTÈRE LISSE (*G. levis*, SERV.). Long. 5 à 7 millim. (2 à 3 lignes); prothorax noir, à duvet jaunâtre; élytres d'un ferrugineux jaunâtre, ou d'un testacé livide, avec les rebords extérieur et sutural, et l'extrémité, noirs; pieds roux. Alpes.

GRAMMOPTÈRE QUADRIGUTTÉE (*Gammoptera quadriguttata*, SERV.) Long. 9 millim. (4 lignes); prothorax noir, à duvet jaunâtre; bouche, antennes, élytres et pieds d'un fauve livide; élytres bordées de noir à la suture; cuisses postérieures noires vers l'extrémité. Paris.

GRAMMOPTÈRE ANALE (*G. analis*, SERV.). Long. 5 millim. (2 lignes); dessus d'un noir verdâtre, duveteux; antennes noirâtres; base des cuisses et anus d'un rouge jaune. France.

GRAMMOPTÈRE RUFICORNE (*G. ruficornis*, SERV.). Long. 5 à 7 millim. (2 à 3 lignes); dessus duveteux, d'un noir verdâtre; base des cuisses, ou au moins une partie, d'un rouge jaune livide; ventre noir, antennes annelées. Paris.

GRAMMOPTÈRE BRULÉE (*G. præusta*, SERV. *Leptura præusta*, 1^{re} ÉDIT.). Long. 7 à 9 millim. (3 à 4 lignes); noirâtre, à duvet doré; pattes fauves et tarses noirs; tête et extrémité des élytres noires.

FAMILLE 23. LES EUPODES.

Analyse des genres.

- | | | | |
|----|---|--|--------------------------------|
| 1. | { | Languette profondément échancrée; pointe des mandibules entière..... | 2 |
| | | Languette entière ou peu échancrée; mandibules bifides à la pointe..... | 4 |
| 2. | { | Antennes courtes, presque en soie..... | G. 1 ^{er} . MÉGALOPH. |
| | | Antennes allongées, simples..... | 3 |
| 3. | { | Articles des antennes obconiques; dernier article des palpes maxillaires plus grand, un peu cylindrique; cuisses de même grandeur..... | G. 2 ^e . ORSODACNE. |
| | | Articles des antennes inégaux; palpes filiformes, à dernier article ovoïde et pointu; cuisses postérieures très-grandes..... | G. 3 ^e . SAGRÉ. |
| 4. | { | Yeux sans échancrure; cuisses postérieures très-grandes; articles des antennes allongés. | G. 4 ^e . DONACIE. |
| | | Yeux échancrés; cuisses presque égales; antennes à articles grenus..... | G. 5 ^e . CRIOCÈRE. |

CARACTÈRES. Languette presque carrée, ou arrondie dans plusieurs, non évasée en forme de cœur; prothorax étroit et cylindrique; tarses plus courts que dans la famille précédente; pas de dents cornées aux mâchoires; antennes n'étant pas en massue perfoliée; les trois premiers articles des tarses spongieux ou garnis de brosses.

Plusieurs de ces insectes ont les cuisses postérieures fort longues. Ils vivent sur les feuilles de divers végétaux dont leurs larves se nourrissent. Ils ont aussi le corps allongé comme